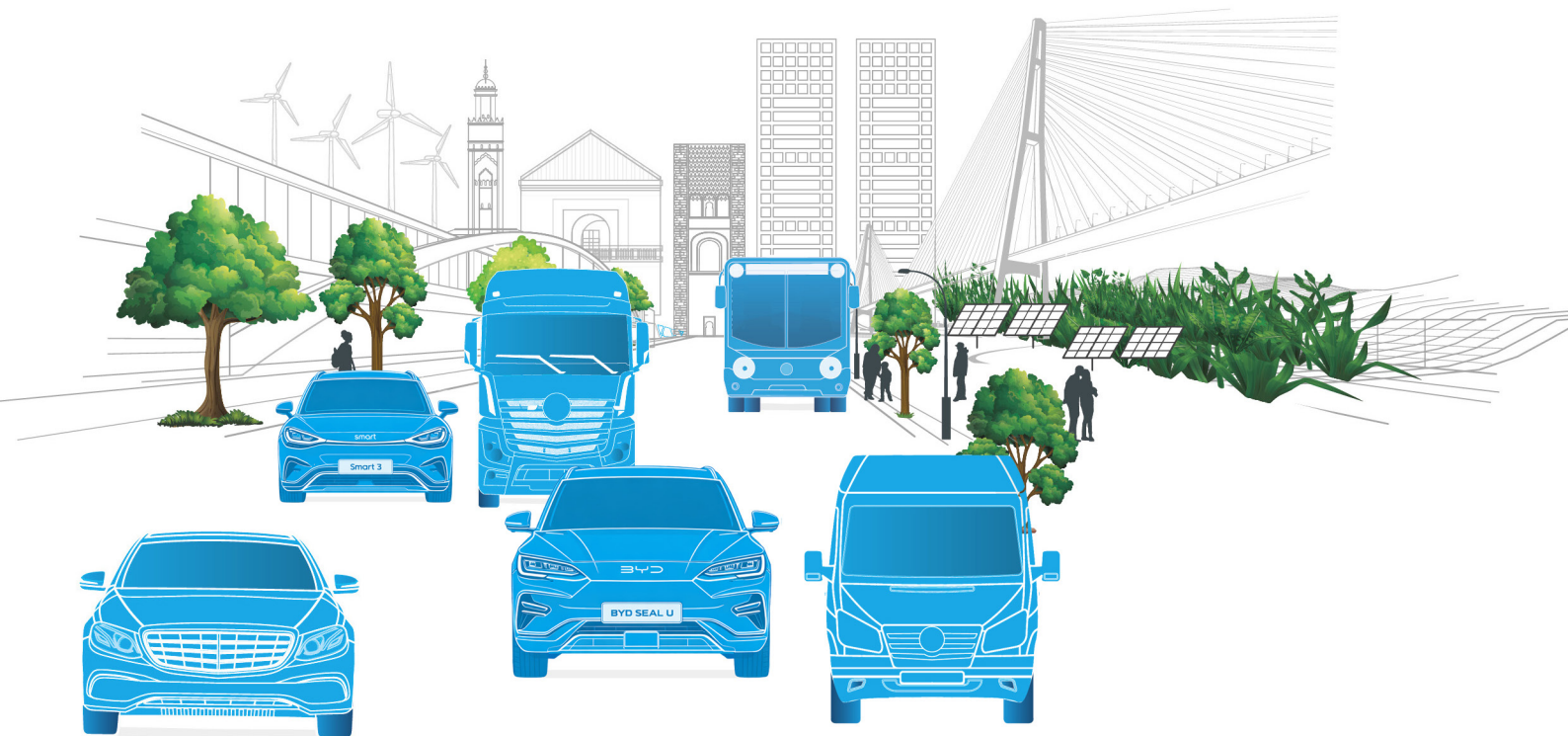


Auto Nejma



RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2025





SOMMAIRE

PRESENTATION D'AUTO NEJMA

▶ Mot du Président	6
▶ AUTO NEJMA en bref	8

RAPPORT DE GESTION 14

▶ Activité	18
▶ Situation financière	20
▶ Décomposition des dettes fournisseurs	23
▶ Capital Social et conseil d'administration	24
▶ Proposition d'affectation du résultat	25
▶ Perspectives d'avenir	26
▶ Filiales et Participations	26
▶ Texte de résolutions proposés à l'AGO du 15 avril 2026	28

RAPPORT ESG 30

▶ Gouvernance du Groupe	34
▶ Présentation de la démarche RSE	40
▶ Responsabilités : AUTO NEJMA s'engage	46
▶ Index GRI	72

COMPTES ET RAPPORTS ANNUELS 78

▶ Comptes Sociaux	80
▶ Comptes consolidés	104

RAPPORTS DES CAC 116

▶ Rapport Général du CAC	116
▶ Rapport Spécial sur les conventions réglementées	117
▶ Rapport d'audit sur les comptes consolidés	118

LISTES DES COMMUNIQUEES DE PRESSE 119

ÉTAT DES HONORAIRES CAC 120

PRÉSENTATION D'AUTO NEJMA







Nous œuvrons au cœur de l'automobile depuis plus de 60 ans déjà et nous cultivons la passion de la qualité et de la rigueur au service de nos clients des marques Mercedes-Benz, Smart et BYD, avec 720 personnes hautement qualifiées travaillent chaque jour à optimiser l'achat de nos hôtes, de les accueillir et les guider, les conseiller et entretenir leur véhicule suivant les normes les plus exigeantes et dans les délais les plus courts possibles. Le cœur de la mission de chacun étant d'offrir à nos hôtes une expérience mémorable.

M. ABDELLATIF HAKAM

Président Directeur Général



Auto Nejma Maroc, avec à son actif plus de 60 ans d'expérience, est un leader marocain de l'importation et commercialisation des véhicules particuliers et utilitaires, pièces de rechange et accessoires automobiles. La société est le représentant des marques Mercedes-Benz, Daimler Trucks, Smart, Evobus et BYD au Maroc.



AUTO NEJMA EN BREF

La société est présente dans plusieurs régions au Maroc, à travers un large réseau composé de 10 succursales et 18 revendeurs de pièces.

Via ce réseau la société commercialise les voitures particulières et les véhicules utilitaires légers et lourds (camions, bus) et répond aux besoins de ses clients en pièces de rechange et Services Après-Vente.

Pour mener à bien sa mission, Auto Nejma réaffirme son engagement collectif en fédérant ses 719 collaborateurs autour de ses valeurs :



CHIFFRES CLÉS



1 963

DATE DE CRÉATION



13

VILLES DE PRÉSENCE



720

COLLABORATEURS



4 134

MDHS

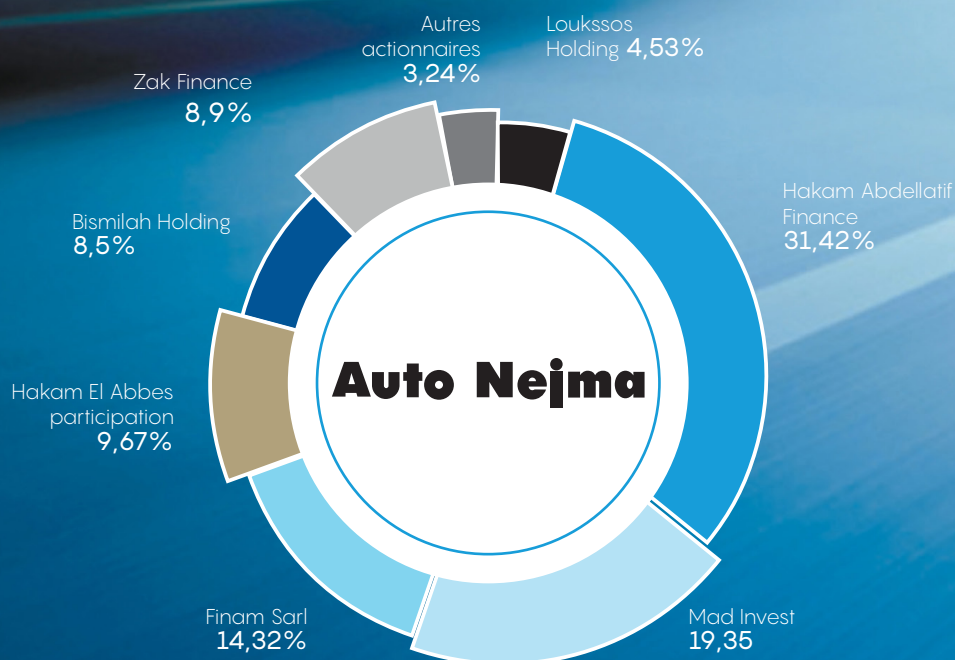
DE CHIFFRE D'AFFAIRES



8 104

VÉHICULES LIVRÉS

ACTIONNARIAT



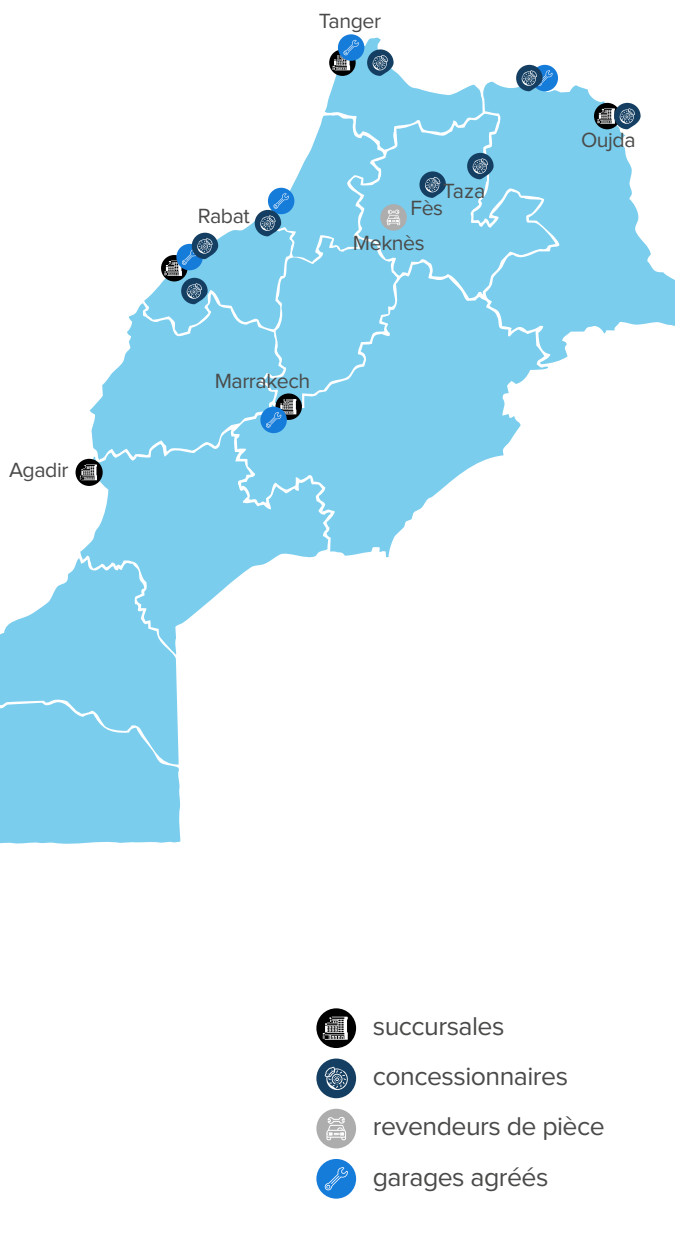


PRÉSENCE GÉOGRAPHIQUE

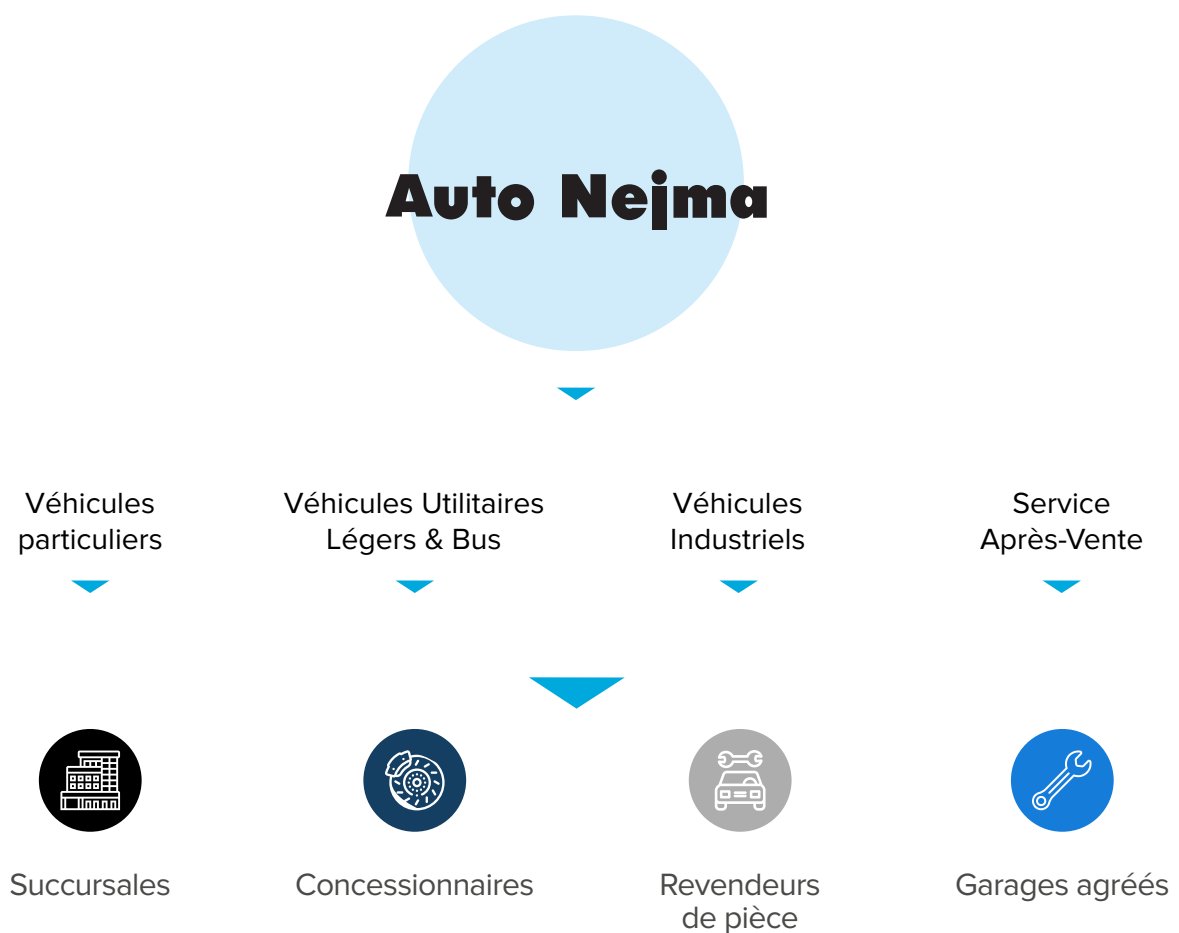


Le réseau d'Auto Nejma est composé de succursales, concessionnaires, garages agréés et revendeurs de pièces présents dans plusieurs régions du Royaume :

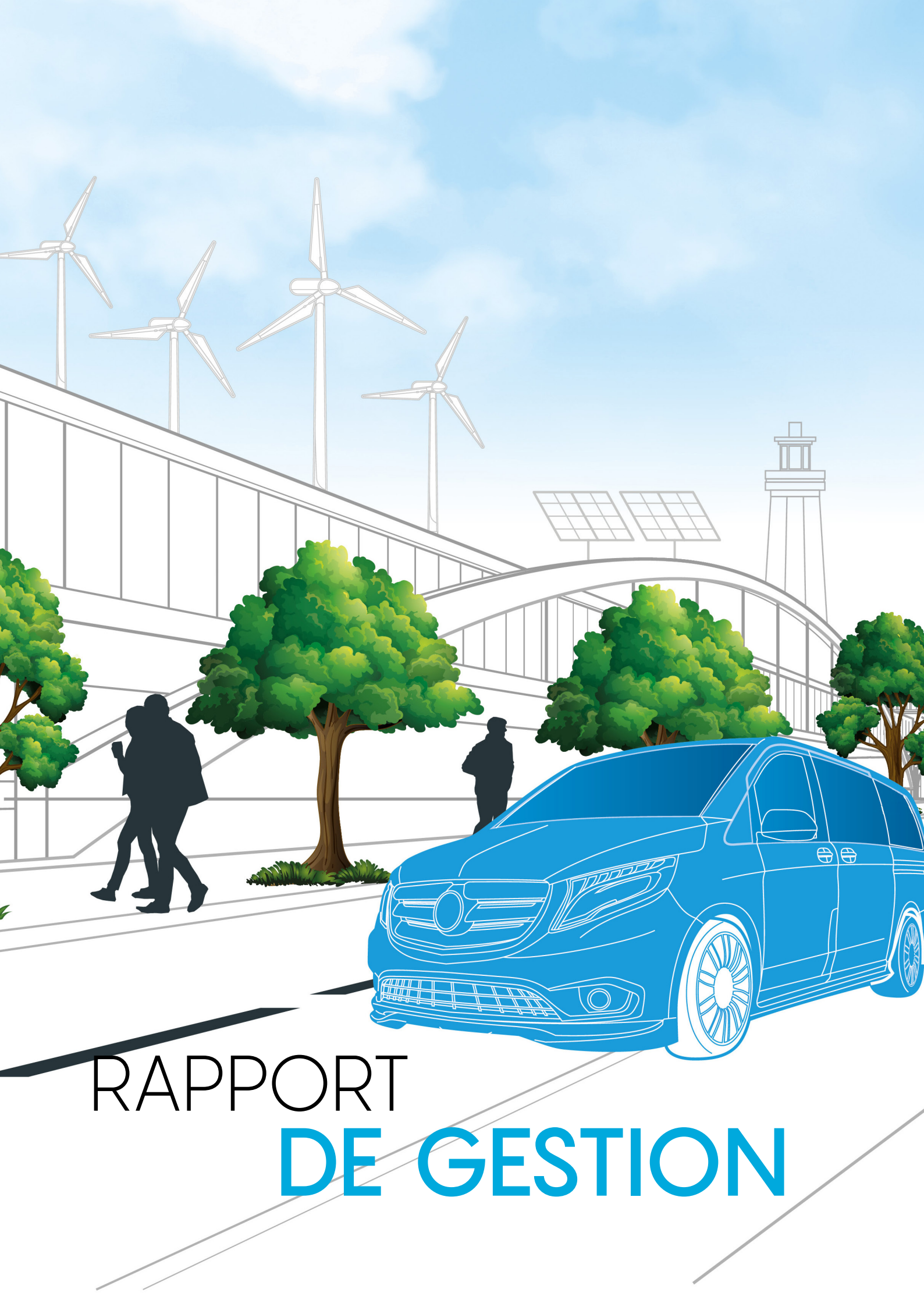
- Casablanca
- Rabat
- Marrakech
- Agadir
- Oujda
- Tanger
- Berrechid
- Tétouan
- Nador
- Taza
- Meknès
- Fès
- Kenitra



Auto Nejma est organisée en quatre pôles en fonction des types de véhicules commercialisés. Chaque pôle bénéficie d'un réseau de succursales, concessionnaires, garages agréés et revendeurs de pièces :



Auto Nejma est le représentant général de la marque Allemande Mercedes-Benz et Daimler Trucks connue par ses véhicules robustes et fiables de Smart et de BYD.



RAPPORT DE GESTION





INTRODUCTION

Auto Nejma Maroc œuvre au cœur de l'automobile depuis 60 ans déjà et cultive la passion de la qualité et de la rigueur au service de ses clients et de ses marques Mercedes-Benz, Daimler Trucks, SMART et BYD.

Cotée à la bourse de Casablanca, l'entreprise est l'un des plus importants distributeurs automobiles du Royaume, qui intervient de la voiture particulière, à l'utilitaire léger jusqu'au bus en passant par les poids lourds, en étant sur toutes les routes et au service de tous les besoins. Le réseau national est composé de succursales, et de revendeurs de pièces rigoureusement formés à la culture de l'exigence.

720 personnes hautement qualifiées œuvrent tous les jours à offrir à ses hôtes une expérience

mémorable.

2025 a constitué une année de croissance exceptionnelle. En effet, le chiffre d'affaires a augmenté de 46 % passant de 2 831 millions de dirhams au 31 décembre 2024 à 4 134 millions de dirhams au 31 décembre 2025.

Le résultat net au 31 décembre 2025 s'est, quant à lui, établi à 300 millions de dirhams contre 205 millions de dirhams en 2024, en augmentation de 46 %.

Le rapport qui suit, reprend et présente les principaux éléments d'appréciation et d'analyse de la situation comptable arrêtée au 31 décembre 2025, à savoir :



- ▶ L'évolution des différents segments du marché des VP, VUL-BUS, BYD ;
- ▶ L'analyse de l'évolution de chaque centre de profit Chiffre d'affaires et volume ventes véhicules
- ▶ Revue analytique du bilan 2025 ;
- ▶ Divers ;
- ▶ Perspectives ;
- ▶ Bilan & Compte de produits et charges ;
- ▶ Projet de résolution.

Abdellatif Hakam

Président du Conseil d'Administration

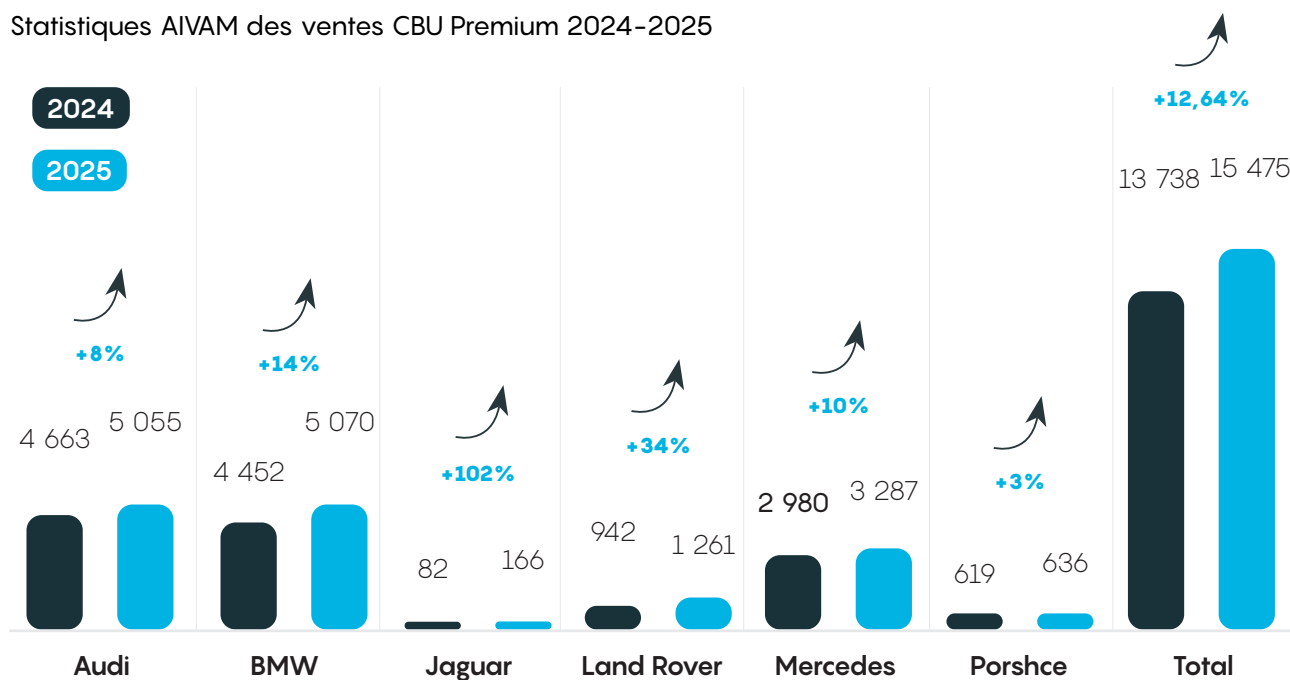
MARCHÉ AUTOMOBILE AU MAROC

Le segment CBU des Voitures Particulières

Le nombre des véhicules vendus pour ce segment est passé de 157 086 unités en 2024 à 208 678 unités en 2025 toutes gammes confondues, enregistrant une hausse de 32,8%. Le marché Premium a enregistré une hausse de 12%.

Au côté de Mercedes Benz, Auto Nejma distribue 2 autres marques à savoir SMART et BYD dont les ventes se sont fortement appréciées en 2025 lui permettant de se placer numéro 1 national en véhicules électrifiés (3 714 unités en 2025 vs 678 unités en 2024).

Statistiques AIVAM des ventes CBU Premium 2024-2025



(*) Chiffres Auto Nejma

Le segment des VUL

Selon les statistiques de l' AIVAM, le nombre des véhicules vendus pour ce segment est passé de 19 315 unités en 2024 à 26 694 unités en 2025, enregistrant une augmentation de 38%, contre une augmentation des ventes de Mercedes-Benz de 7% grâce essentiellement à la reprise du secteur touristique.

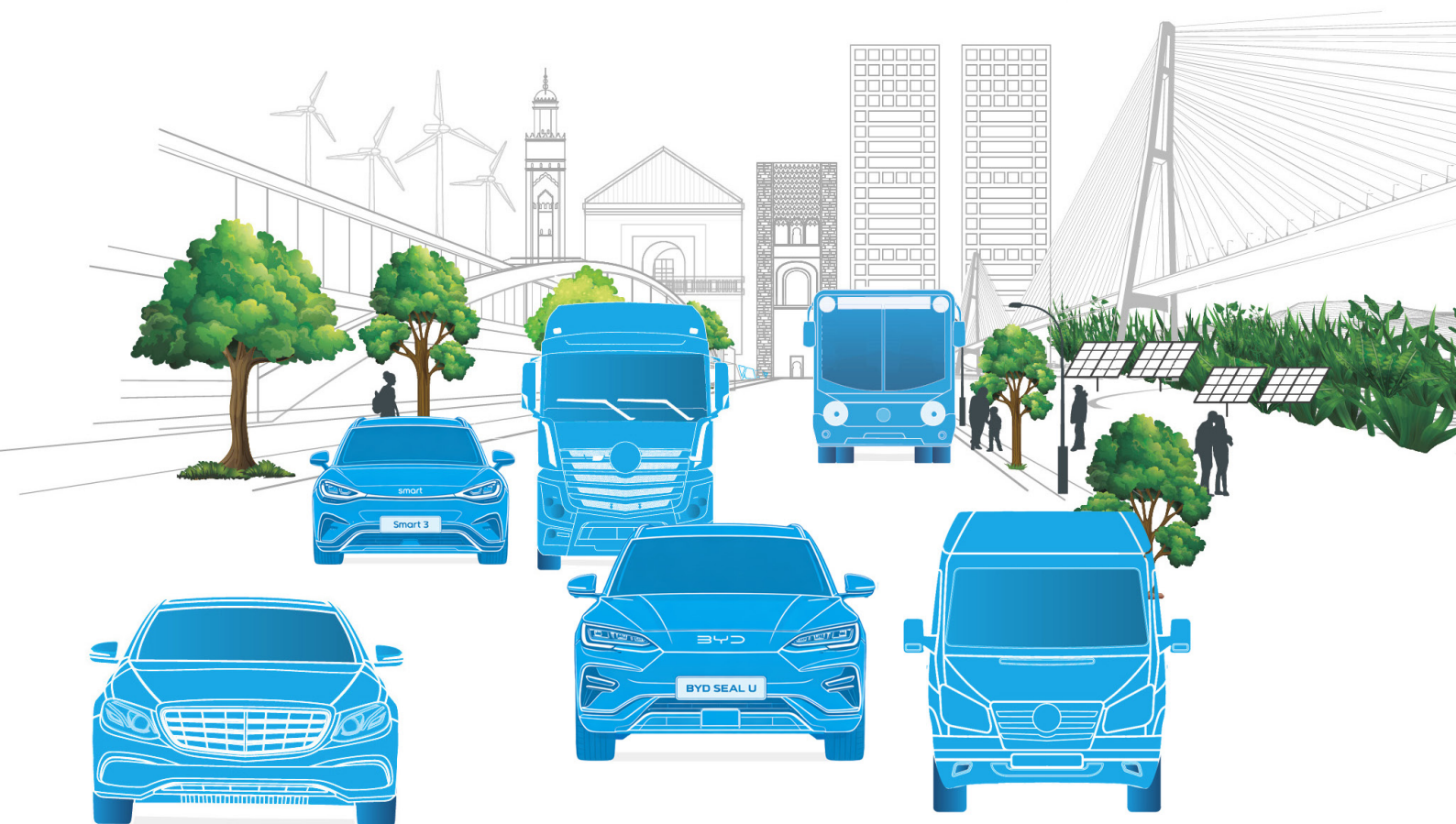
Le segment Tracteur et porteur

Pour ce segment, nous ne disposons pas de chiffres du GPLC pour pouvoir situer l'évolution de notre marque par rapport à l'évolution du marché.

Quant aux ventes de Mercedes, elles ont enregistré une baisse des volumes de 13% dû à un marché important livré en 2024. Toutefois, le CA a connu une augmentation de 19% pour un montant de 232 Mdhs en 2025 contre 200 Mdhs réalisé en 2024.

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

L'année 2025 n'a pas connu de difficultés particulières.



SITUATION FINANCIÈRE

COMPTES SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2025

Le bilan d'Auto Nejma Maroc présente à la fin de l'exercice 2025, un total général de 3 301 MDH contre 2 615 MDH en 2024 soit une hausse de 685 MDH par rapport à l'exercice précédent.

Présentation et revue analytique du bilan au 31.12.2025

Actif

Actif en MMAD	Notes	2025	QP	2024	QP	Var MMAD	Var %
Immobilisations	(a)	748	23%	715	27%	33	5%
Stocks	(b)	1 440	44%	1 017	39%	422	42%
Créances de l'actif circulant	(c)	664	20%	740	28%	-76	-10%
Titres et valeurs de placement	(d)	363	11%	97	4%	266	274%
Trésorerie - Actif		86	33%	46	2%	40	88%
Total - Actif		3 301		2 616		685	26%

- Le poste des immobilisations est passé de 715 MDH à 748 MDH, soit une hausse de 33 MDH due principalement aux acquisitions nettes de cession/retraits et d'amortissements de l'année pour un montant total de 50 MDH sur les immobilisations corporelles.
- Les stocks ont connu une augmentation de 42%. Cette variation s'explique principalement par l'augmentation du volume de l'activité nécessitant la constitution d'un stock plus important et de l'introduction sur le marché de nouveaux modèles.
- Les créances de l'actif circulant ont connu une baisse de 10% grâce aux efforts de recouvrement consentis et ce malgré une hausse importante des ventes.
- Les Titres & valeurs de placement enregistrent un montant de 363 MDH en augmentation de 266 MDH grâce à l'amélioration de la situation de la trésorerie au cours de 2025.
- La trésorerie nette s'est améliorée de 40 MDH en 2024 par rapport à l'année précédente.

Passif

Passif en MMAD	Notes	2025	QP	2024	QP	Var MMAD	Var %
Capitaux propres	(e)	1 434	43%	1 257	48%	177	14%
Dettes de financement	(f)	581	18%	70	3%	511	734%
Passif circulant	(g)	1 252	38%	1 000	38%	257	26%
Provisions risques & charges et écarts de conversion	(h)	29	1%	21	1%	7	36%
Trésorerie – Passif		0		267	10%	-267	-100%
Total – Passif		3 301		2 616		685	26%

- L'augmentation des capitaux propres de 177 MDH s'explique par l'intégration en report à nouveau de 82 MDH conformément à l'affectation du résultat de 2024, et par l'augmentation du résultat net qui est passé de 205 MDH en 2024 à 300 MDH en 2025.
- Les dettes du passif circulant qui représentent 38% du total du passif ont augmenté de 257 MDH par rapport à l'exercice précédent et correspondent principalement aux arrivages de fin décembre.
- Les provisions pour risques et charges ont connu une hausse de 7 MDH.

Présentation et revue analytique du CPC au 31.12.2025

Le compte des produits et charges présente les évolutions suivantes :

Composition du résultat En MMAD	2025		2024	
	Charges	Produits	Charges	Produits
Produits et charges d'exploitation	3 672	4 164	2 517	2 854
Dont C.A et Achats revendus.	3 196	4 133	2 196	2 831
Produits et charges financiers	27	36	21	28
Produits et charges non courants	18	22	43	22
TOTAL	2 581	2 904	2 581	2 904
Résultat d'exploitation	492		337	
Résultat financier	10		7	
Résultat non courant	-15		-21	
Résultat avant impôt	486		323	
Impôt sur le résultat	186		119	
Résultat Net	300		205	

- Le résultat d'exploitation a connu une augmentation de 155 MDH et s'explique principalement par la hausse des volumes de ventes toutes gammes et marques confondues.
- Le résultat financier s'est apprécié de 38% passant de 7 MDH en 2024 à 10 MDH en 2025, traduisant ainsi l'effet de l'opération de la restructuration de la dette via un emprunt obligataire de 600 MDH réalisé avec succès en juin 2025 ainsi que l'impact favorable des changes
- Amélioration du résultat non courant de 6 Mdh, grâce à la non-récurrence du redressement fiscal opéré en 2024 et relatif à la TVA appliquée aux droits proportionnels.

DIVERS

Par ailleurs, lors de l'établissement des états de synthèses, nous n'avons pas rencontré de difficultés particulières et aucun événement n'est survenu entre la date de clôture et celle du rapport de gestion. De plus, la présentation des comptes annuels ainsi que les méthodes d'évaluation sont les mêmes que celles des exercices précédents.

DÉCOMPOSITION DES DETTES FOURNISSEURS

Conformément à l'article 78.4 de la loi 32-10 et du décret d'application n° 2-12-170 du 30 juillet 2013 telle que modifiée et complétée par la loi 49-15, la décomposition des dettes fournisseurs par échéance se présente comme suit :

	A	(B)	C	D	E	F
Date de clôture exercice	Montant des dettes fournisseurs	Montant des dettes non échues	Dettes échues de moins de 30 jours	Dettes échues entre 31 et 60 jours	Dettes échues entre 61 et 90 jours	Dettes échues plus de 90 jours
2024	499,2	493,5	1,7	3,1	0,0	0,9
2025	684,9	683,4	0,5	0,3	0,1	0,6

Les dettes échues à plus de 90 jours correspondent principalement aux retenues de garantie relatives aux fournisseurs de constructions, qui ne sont payables qu'après levée des réserves.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

CAPITAL SOCIAL

La composition des principaux actionnaires et la répartition du capital social d'Auto Nejma n'a pas connu de modification par rapport à l'exercice précédent, soit 102 326 400 Dhs répartis en 1 023 264 actions détenues comme suit :

Actionnaires *	Nombre d'actions détenues	% du capital	% des droits de vote
HAKAM ABDELLATIF FINANCE	321 513	31,42%	100%
MAD INVEST	198 000	19,35%	100%
FINAM	146 490	14,32%	100%
HAKAM EL ABBES PARTICIPATIONS	98 976	9,67%	100%
BISMILAH HOLDING	86 986	8,50%	100%
ZAK FINANCES	91 093	8,9%	100%
LOUKSSOS HOLDING	46 795	4,57%	100%
DIVERS	33 411	3,3%	100%
TOTAL NOMBRE D'ACTIONS	1 023 264	100%	

* AGO du 15/04/2025

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conformément à l'article 17.2 des statuts de la Société, les membres du Conseil d'administration sont nommés par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires pour une durée d'une année. Le Conseil d'administration se compose des membres suivants :

Nom et prénoms	Qualité	Nomination	Expiration
M. Abdellatif HAKAM	Président	AGO du 15/04/2025	AGO 2026
Mme Naoual HAKAM	Administrateur	AGO du 15/04/2025	AGO 2026
M. Hamza HAKAM	Administrateur	AGO du 15/04/2025	AGO 2026
M. El Abbès HAKAM	Administrateur	AGO du 15/04/2025	AGO 2026
M. Abdelkrim HAKAM	Administrateur	AGO du 15/04/2025	AGO 2026
Mme Janie LETROT	Administrateur Indépendant	AGO du 15/04/2025	AGO 2026
Mme Samia BOUCHAREB	Administrateur Indépendant	AGO du 15/04/2025	AGO 2026

LISTE DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS

Nom et prénoms	Fonction des administrateurs	Sociétés
M. Abdellatif HAKAM	Président	ETS HAKAM FRERES-SEDEC-HAKAM ABDELLATIF FINANCE-GARE-MAISONS D'ENFANTS AKKARI
	Conseiller	SOCIETE GENERALE
M. Naoual HAKAM	Administrateur	ETS HAKAM FRERES-INVESTIMA
M. Hamza HAKAM	Administrateur	FORAMAG-FINAM
M. El Abbès HAKAM	Président	HEA TRADE & SERVICES- HEA PARTICIPATION
	Administrateur	GARE ROUTIERE DES VOYAGEURS DE RABAT-ROYAL AUTO- KADIMAR
M. Abdelkrim HAKAM	Administrateur	MAD INVEST -GARE ROUTIERE DES VOYAGEURS DE RABAT-MAMDA
Mme Janie LETROT	Administrateur	BMCI- DIGIFI-DISWAY
Mme Samia BOUCHAREB	Administrateur	Les Eaux minérales de Oulmés-Ewane Asset

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

La proposition d'affectation du résultat 2025 se présente comme suit :

Bénéfice net de l'exercice	300 005 997,98
- Dotation à la réserve légale	-
+ Report à nouveau créditeur	1 012 977 000,66
= Bénéfice distribuable	1 312 982 998,00
Associés - Dividendes à distribuer	180 094 464,00
Report à nouveau créditeur	1 132 888 534,64

Le Conseil propose, par conséquent, de distribuer à chacun des 1 023 264 actions composant le capital social, un dividende ordinaire de 176 Dirhams (cent soixante-seize dirhams) par action avec mise en paiement pour le lundi 11 mai 2026.

PERSPECTIVES D'AVENIR

Fin 2025, Auto Nejma Maroc a connu le début de réalisation de son nouveau plan stratégique visant à augmenter significativement la taille de l'entreprise à travers le développement de BYD, leader mondial des véhicules électriques, et le lancement de nouvelles marques dès 2026.

Ce développement se fera dans la continuité du positionnement dans le segment du luxe, en offrant aux clients une expérience mémorable tant sur les infrastructures nouvelles ou rénovées, que dans les process d'accueil et de livraison.

Dans ce cadre, Auto Nejma prévoit l'ouverture de nouvelles succursales dès 2026 et la rénovation de certains selon les nouveaux standards de luxe.

Enfin, ce développement ne pourra se faire sans une roadmap durable dont les objectifs sont la de réduction de l'empreinte écologique, que ça soit au travers la réduction de la consommation électrique par la mise en place des panneaux solaires, mais aussi au recyclage de l'eau.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

	Capital Social	Détention Capital par ANM	Résultat net	Capitaux Propres
Hakam Capital Ventures	10 000 000	100%	-10 103 139,34	-20 641 029,53
Hakam Technology Solutions	2 500 000	100%	-873 650,31	-1 847 738,18
SEDEC	35 176 300	100% par HCV	12 428 204,95	92 567 965,65



RÉSOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 15 AVRIL 2026

RÉSOLUTIONS RELEVANT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, approuve les modalités de convocation faites par le Conseil d'Administration et lui en donne décharge définitive.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion et les explications du Conseil d'Administration, ainsi que la lecture des rapports des Commissaires aux Comptes, approuve expressément le rapport de gestion, de même qu'elle approuve intégralement les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 tels qu'ils résultent du bilan arrêté à cette date et qui présentent un bénéfice net de 300 005 997,98 dirhams et un bénéfice net consolidé de 324 181 862,89 dirhams.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne au Conseil d'Administration quitus entier, définitif et sans réserve pour sa gestion au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée donne quitus aux Commissaires aux Comptes de leur mandat pour l'exercice clos le 31 décembre 2025.

CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale ordinaire décide d'affecter le bénéfice net qui s'élève à 300 005 997,98 dirhams de la façon suivante :

Bénéfice net	300 005 997,98 dhs
- Report antérieur	1 012 977 000,66 dhs
Bénéfice distribuable	1 312 982 998,64 dhs
- Dividendes	180 094 464,00 dhs
Solde à reporter à nouveau	1 132 888 534,64 dhs

Le Conseil propose, par conséquent, de distribuer à chacune des 1 023 264 actions composant le capital social, un dividende ordinaire de 176 Dirhams (cent soixante seize dirhams) par action avec mise en paiement pour le lundi 11 mai 2026.

SIXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions relevant de l'article 56 et suivants de la loi du 17-95, telle que modifiée et complétée, approuve lesdites conventions.

SEPTIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée générale, conformément à l'article 15 des statuts et l'article 41 bis de la loi n° 20-19 modifiant et complétant la loi n° 17-97 relative aux sociétés anonymes, constate que les mandats des administrateurs ci-dessous sont arrivés à terme, et approuve leurs renouvellements pour la durée statutaire d'une année :

- ▶ Monsieur Abdellatif HAKAM
- ▶ Madame Naoual HAKAM
- ▶ Monsieur Hamza HAKAM
- ▶ Monsieur El Abbès HAKAM
- ▶ Monsieur Abdelkrim HAKAM

En tant qu'Administrateurs indépendants :

- ▶ Madame Janie LETROT
- ▶ Madame Samia BOUCHAREB.

HUITIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale fixe le montant des jetons de présence à allouer au membre du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2025 à 1 845 000 Dirhams.

Le Conseil d'Administration répartira cette somme entre ses membres, dans les proportions qu'il jugera convenables.

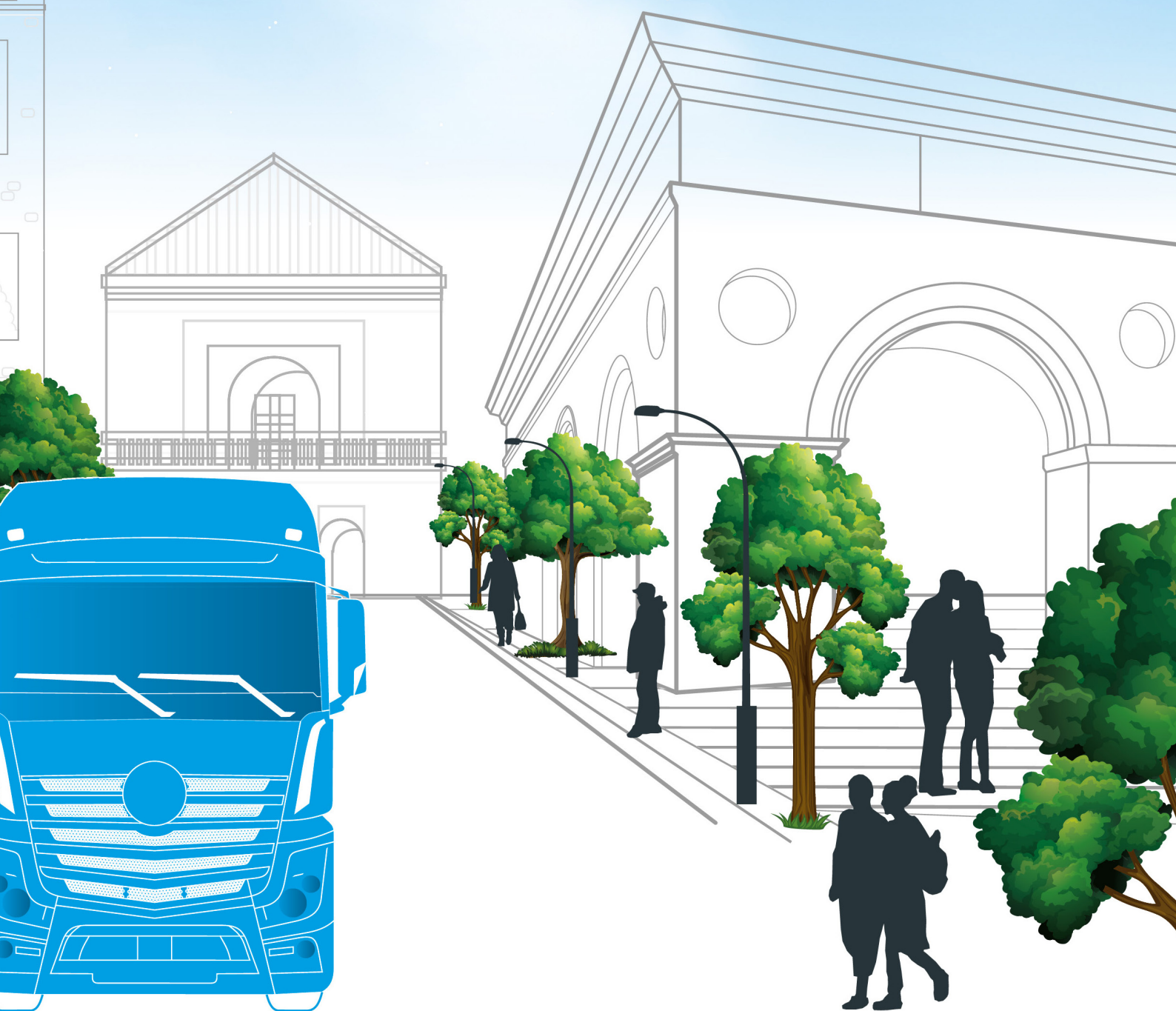
NEUVIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée donne tout pouvoir au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour effectuer les formalités prévues par la loi.

Conseil d'Administration



RAPPORT ESG



AVERTISSEMENT

Le présent rapport financier est établi conformément aux dispositions de la circulaire de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux n° 03/19 du 20 février 2019, relative aux opérations et informations financières



Reporting ESG

Les informations contenues dans le présent chapitre du Rapport Financier Annuel (RFA) regroupent les informations et indicateurs extra-financiers, en réponse aux exigences de la circulaire de l'AMMC n°03/19 du 20 février 2019 relative aux opérations et informations financières.



GOUVERNANCE DU GROUPE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration détermine les orientations stratégiques d'Auto Nejma et supervise leur déploiement.

Pour se faire assister, le Conseil d'Administration a créé des comités spécialisés qui l'appuient dans sa mission et l'aident à la prise de décision, en renforçant l'efficacité de la surveillance et du contrôle des activités.

Le fonctionnement du Conseil d'Administration et de ses comités est régi par des règles définies dans la charte dédiée.

Constitué de 7 membres élus par un mandat d'une année, le conseil d'Administration s'est réuni 14 fois en 2025.

Ces réunions permettent de contrôler, discuter et arrêter les comptes avant de les soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale dans le cadre du droit à l'information.

Membres	Titre	Exécutif / Non exécutif	Durée du mandat	Échéance du mandat	Taux de présence effective [1]
Abdellatif HAKAM	Président	Non exécutif	Annuel (*)	2025-2026	100%
Naoual HAKAM	Administrateur	Non exécutif	Annuel (*)	2025-2026	100%
Hamza HAKAM	Administrateur	Non exécutif	Annuel (*)	2025-2026	100%
Abdelkrim HAKAM	Administrateur	Non exécutif	Annuel (*)	2025-2026	100%
El Abbes HAKAM	Administrateur	Non exécutif	Annuel (*)	2025-2026	100%
Janie LETROT	Administrateur indépendant	Non exécutif	Annuel (*)	2025-2026	100%
Samia bouchareb	Administrateur indépendant	Non exécutif	Annuel (*)	2025-2026	100%
Adil BENNANI	Invité	Exécutif			42%
Youssef EL IRAKI	Invité	Exécutif			42%
Aziz RAOUDA	Invité	Exécutif			42%

[1] Au sein des 4 Conseils d'Administration & 1 Assemblée Générale Ordinaire

* La durée des mandats des Membres du Conseil d'Administration est fixée à un (1) An (Article 15 des Statuts)

LES COMITÉS SPÉCIALISÉS

Ces comités concourent, par leurs travaux et comptes rendus au Conseil, à la bonne information des Administrateurs et à la préparation de leurs décisions.

Comité d'audit

Présidé par un administrateur indépendant, ce comité s'est réuni 5 fois en 2025. Il a pour rôle entre autres de suivre le processus d'élaboration de l'information financière, de suivre l'efficacité des contrôles internes et du management des risques, d'assurer l'examen des procédures relatives à la détection de la fraude, de valider les comptes, de réaliser le suivi du contrôle légal des comptes sociaux par les Commissaires aux Comptes, de préparer les travaux du Conseil d'Administration et le plan d'audit et enfin de suivre l'indépendance des Commissaires aux Comptes.

Membres	Titre	Exécutif / Non exécutif	Durée du mandat	Échéance du mandat	Taux de présence effective ¹
Janie LETROT	Président Comité d'Audit et administrateur	Non exécutif	Annuel	2025-2026	100%
Naoual HAKAM	Membre et administrateur	Non exécutif	Annuel	2025-2026	100%
Hamza HAKAM	Membre et administrateur	Non exécutif	Annuel	2025-2026	100%
Abdelkrim HAKAM	Membre et administrateur	Non exécutif	Annuel	2025-2026	100%
Adil BENNANI	Invité	Exécutif		2025-2026	75%
Youssef EL IRAKI	Invité	Exécutif		2025-2026	100%
Aziz RAOUDA	Secrétaire Comité d'Audit	Exécutif		2025-2026	100%
CAC PWC&FIDAROC	Invités	Non exécutif	Triennal		50%

(1) Au sein des 4 Conseils d'Administration & 1 Assemblée Générale Ordinaire

GOUVERNANCE DU GROUPE

COMITÉ D'INVESTISSEMENT

Composé d'administrateurs, ce comité se réunit au moins 2 fois par an et à chaque fois que cela est nécessaire. En 2025, ce comité s'est réuni 5 fois avec pour rôle de :

- ▶ Approuver les projets structurants dont le montant d'investissement est supérieur à 1 Mdh ;
- ▶ Assister le Conseil d'Administration sur les aspects technico-financiers et sur le suivi des réalisations du programme d'investissement ;
- ▶ Assurer un suivi périodique de l'avancement de ces projets.

Membres	Titre	Exécutif / Non exécutif	Durée du mandat	Échéance du mandat	Taux de présence effective [1]
Abdellatif HAKAM	Administrateur	Non exécutif	Annuel (*)	2025-2026	40%
Naoual HAKAM	Administrateur	Non exécutif	Annuel (*)	2025-2026	100%
Hamza HAKAM	Administrateur	Non exécutif	Annuel (*)	2025-2026	100%
Abdelkrim HAKAM	Administrateur	Non exécutif	Annuel (*)	2025-2026	100%
El Abbès HAKAM	Administrateur	Non exécutif	Annuel (*)	2025-2026	38%
Adil BENNANI	Invité	Exécutif		2025-2026	100%
Youssef EL IRAKI	Invité	Exécutif		2025-2026	100%

[1] Au sein des 4 Conseils d'Administration & 1 Assemblée Générale Ordinaire

COMITÉ RH

Composé d'administrateurs, ce comité s'est réuni 3 fois en 2025. Il a pour rôle de :

- Approuver les politiques de rémunération et de recrutement conformément aux directives du Conseil d'administration ;
- Approuver l'évolution du budget et projets structurants en matière de RH.

Membres	Titre	Exécutif / Non exécutif	Durée du mandat	Échéance du mandat	Taux de présence effective ¹
Naoual HAKAM	Administrateur	Non exécutif	Annuel (*)	2025-2026	100%
Hamza HAKAM	Administrateur	Non exécutif	Annuel (*)	2025-2026	100%
Abdelkrim HAKAM	Administrateur	Non exécutif	Annuel (*)	2025-2026	100%
Adil BENNANI	Invité	Exécutif		2025-2026	100%
Samir El GUIR	Invité	Exécutif		2025-2026	100%

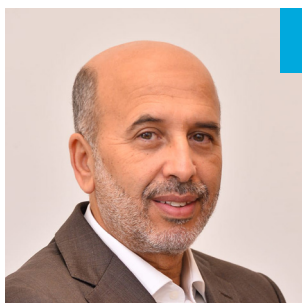
(1) Au sein des 4 Conseils d'Administration & 1 Assemblée Générale Ordinaire



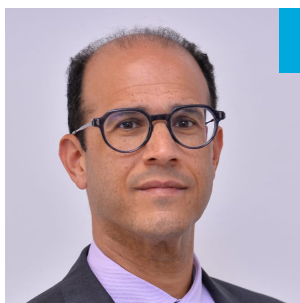
M. Adil BENNANI
Directeur Général

Comité de direction

Le comité de direction s'est réuni 10 fois en 2025, et ce pour discuter les réalisations du mois écoulé par rapport aux objectifs fixés, définir les grandes actions à mener lors des mois suivants, et pour discuter tout autre sujet en cas de besoin.



M. Hassan AGURICH
Directeur Général Adjoint Pôle Technique



M. Youssef EL IRAKI
Directeur Général Adjoint Pôle Administratif Financier



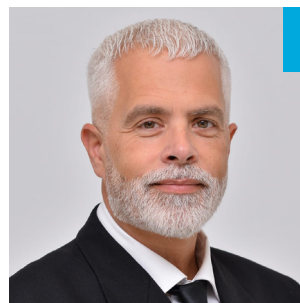
Mme. Sanaa ZAGOURI
Directrice Marque BYD



M. Samir EL GUIR
Directeur Ressources Humaines



M. Assif JIRRARI
Mercedes-Benz Bus



M. Sebastien PRINSCUAD
Directeur Activité Mercedes-Benz Véhicules Utilitaires



M. Aziz RAOUDA
Directeur
Audit, Contrôle de gestion
& Qualité et compliance

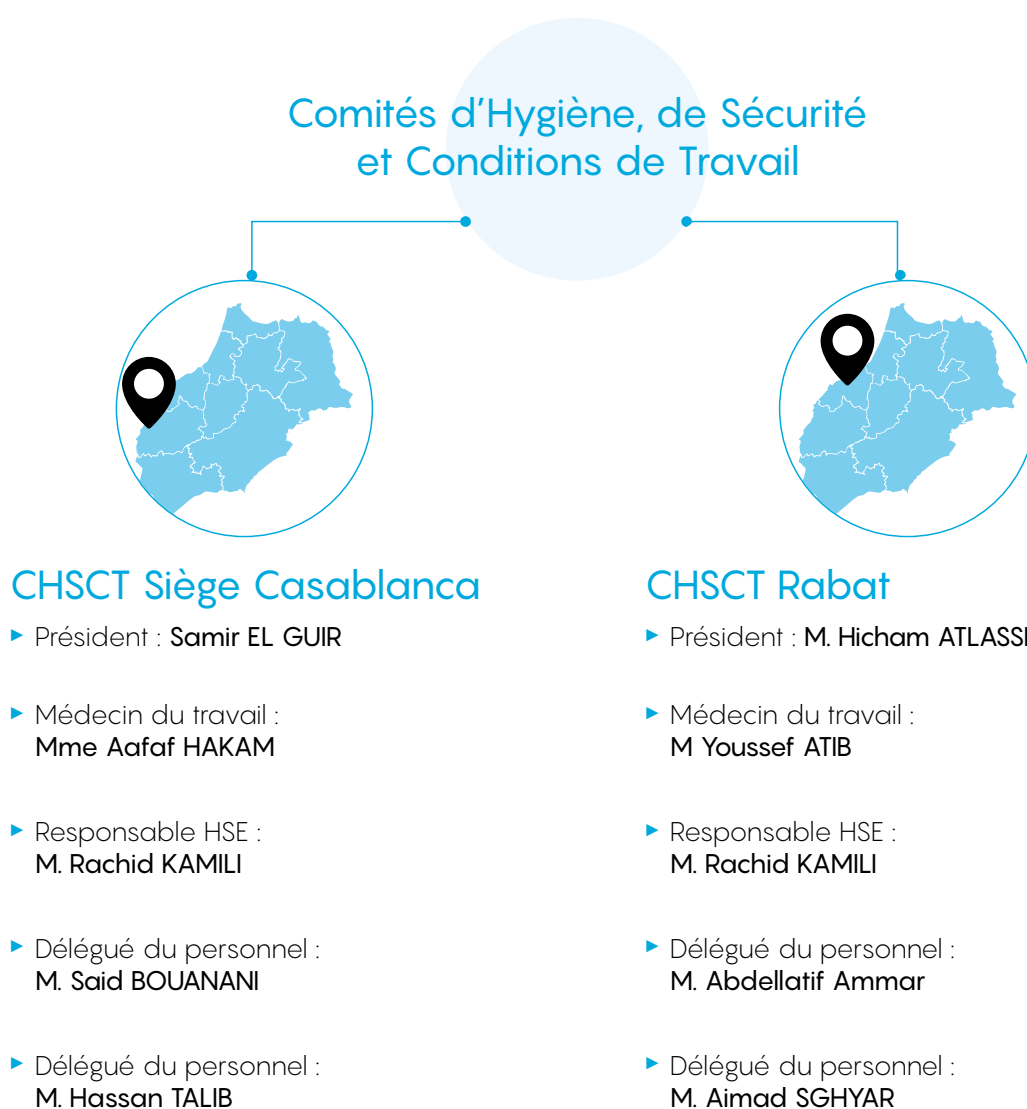


M. Adil BENHIDA
Directeur
de développement

Comité d'Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail

Ce comité se réunit au moins une fois par trimestre et chaque fois qu'il est nécessaire. En 2025, Auto Nejma a réalisé 8 réunions au total : 4 à Rabat et 4 à Casablanca. Le CHSCT surveille et intervient pour assurer la santé et la sécurité du personnel en détectant les risques professionnels, en assurant l'application des textes législatifs et réglementaires relatifs à l'hygiène et la sécurité, en veillant à l'entretien des équipements de sécurité et de protection et en améliorant les procédés et méthodes de travail.

Auto Nejma dispose de deux Comités d'Hygiène, de Sécurité et Conditions de Travail composés de :



PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE RSE



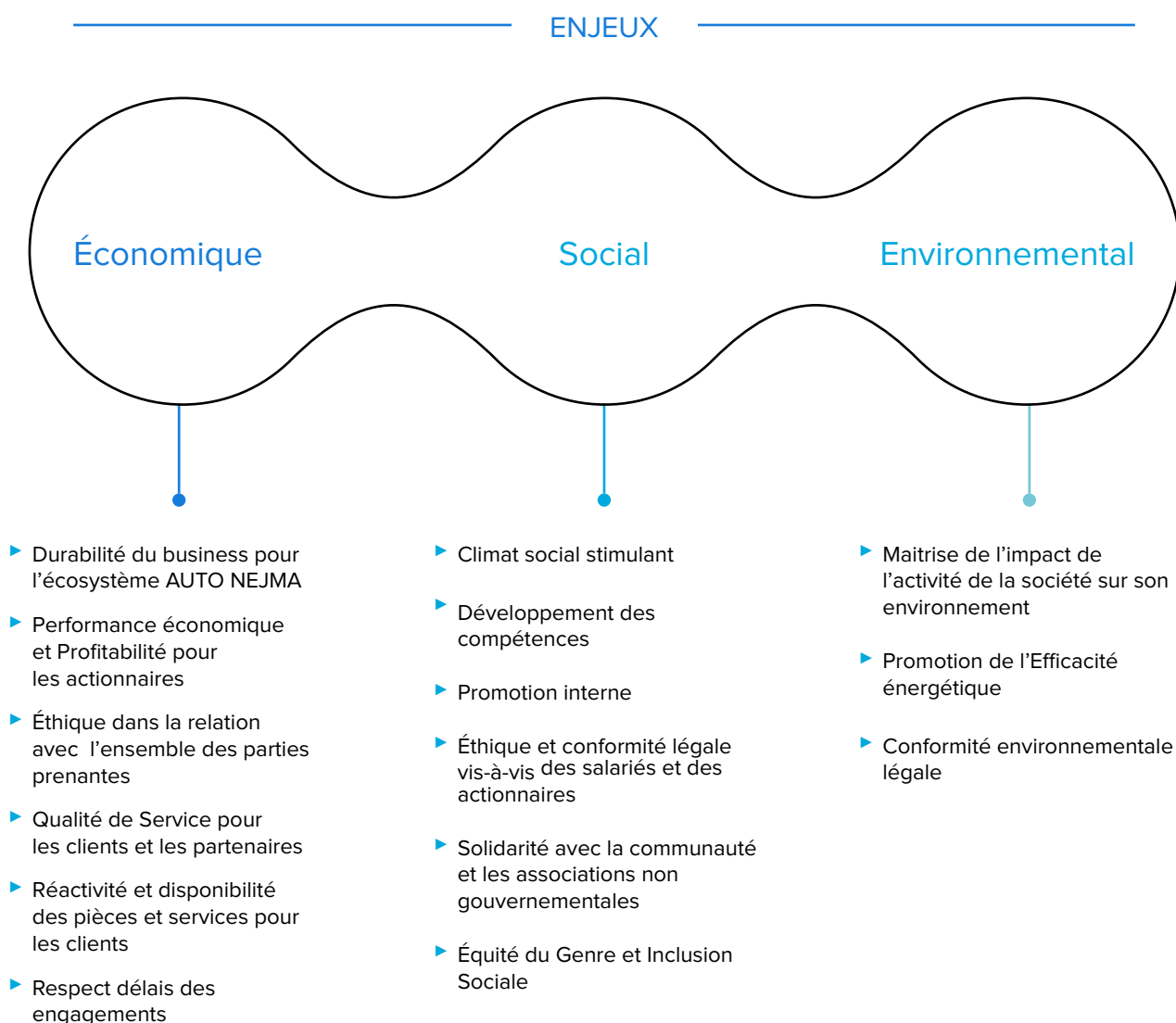
Auto Nejma est fortement engagée dans une démarche RSE, très citoyenne et parfaitement respectueuse des Hommes et de l'environnement. Utilisant des solutions préconisées par les constructeurs Mercedes-Benz, Smart et BYD, Auto Nejma fait du respect de sa planète une mission de tous les jours.

ANALYSE DE LA MATÉRIALITÉ DES DIFFÉRENTS ASPECTS ESG

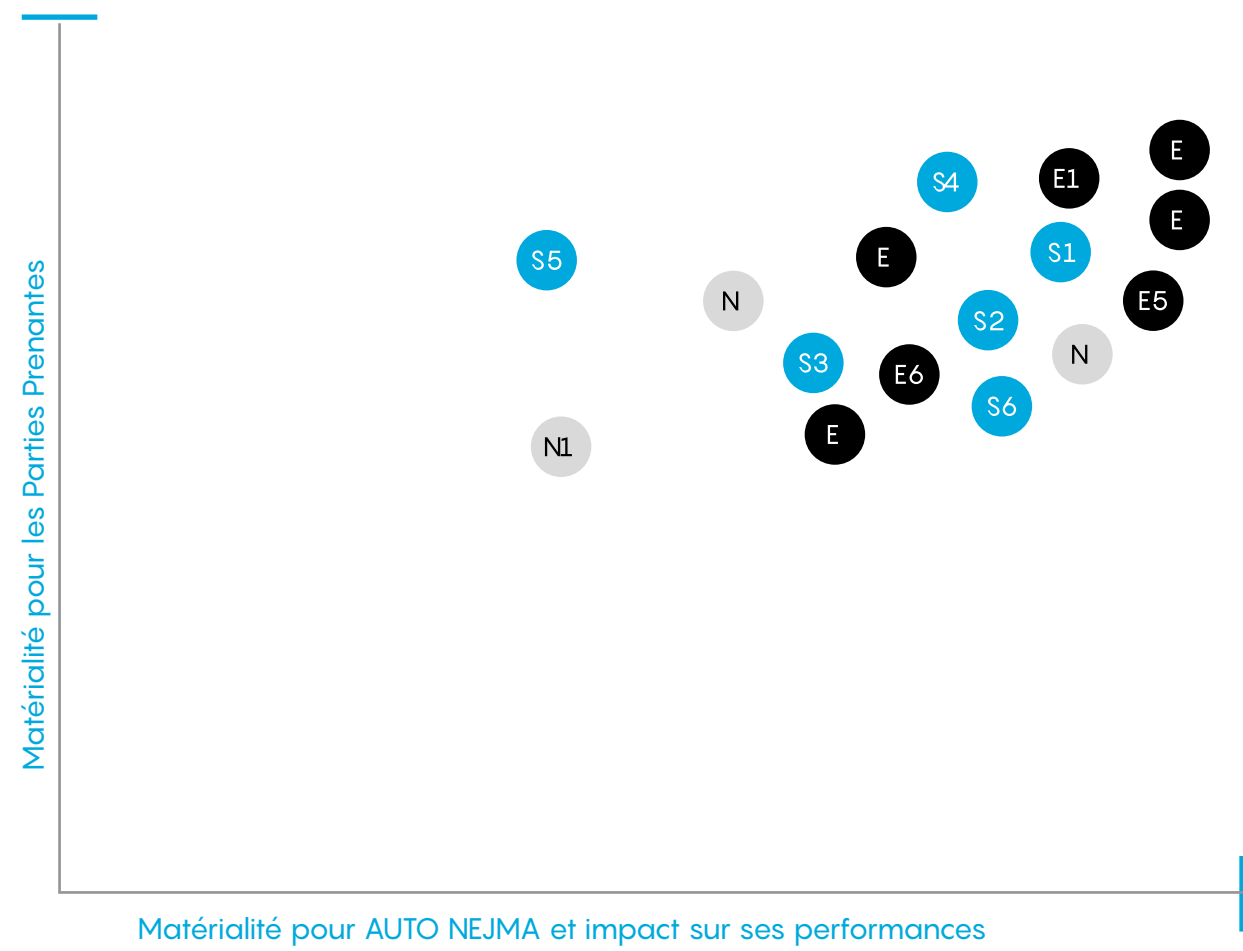
Priorisation des enjeux

Auto Nejma vise une croissance rentable et durable à travers l'analyse et la prise en considération des impacts environnementaux et sociaux de son activité lors de la formulation de sa stratégie de développement.

Auto Nejma identifie les enjeux prioritaires liés à sa stratégie et sa démarche RSE grâce à la communication et l'écoute des attentes de l'ensemble de ses parties prenantes.



Matrice de matérialité ESG



Dialogue avec les parties prenantes

Auto Nejma identifie les aspects de durabilité prioritaires en effectuant une analyse de matérialité qui prend en compte les intérêts et attentes de ses parties prenantes. Ces dernières incluent ses actionnaires, son partenaire constructeur, ses clients, ses partenaires revendeurs et garages agréés, ses fournisseurs, ses collaborateurs ainsi que l'État et la communauté (ONG, Commune, Bourse des Valeurs de Casablanca, AMMC, AIVAM, CGEM...).



PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE RSE

Processus de Dialogue avec les parties prenantes

Parties prenantes	Attentes et intérêts	Processus de Dialogue	actions pour y veiller	Fréquence
Actionnaires	Préserver l'investissement et la profitabilité	Réunion annuelle de l'Assemblée Générale, Tenue Trimestrielle du Conseil d'Administration, Reporting et communication financière	Publication des rapports annuels	Annuelle
	Maîtriser les risques	Comité d'audit, contrôle interne, commissariat aux comptes	"Rapports semestriels du comité d'audit et des commissariat aux comptes	Semestrielle
Partenaires Constructeurs	Performance économique	Reporting de suivi des objectifs et des indicateurs de performance	Rapport de suivi mensuel	mensuelle
	Éthique dans la relation	Charte d'éthique	Audit fournisseurs	Occasionnelle
Clients Consommateurs	Qualité de Service	Interactions quotidiennes	Enquête de satisfaction	mensuelle
	Disponibilité et Réactivité du service après-vente	Interactions quotidiennes	Usage d'un ERP pour la gestion rigoureuse des interventions	Quotidienne
	Disponibilité des pièces de rechange	Interactions quotidiennes	Usage d'un ERP pour la gestion rigoureuse des PR	Quotidienne
	Efficacité énergétique	Communication commerciale/site internet constructeur	Recherche et développement du constructeur	Quotidienne
Revendeurs (Pièces)	Performance économique Éthique dans la relation	Reporting mensuel, interactions quotidiennes, suivi de la relation client	Prescription, offres commerciales	Quotidienne
Garages Agréés	Performance économique	Reporting mensuel	Prescription, offres commerciales	mensuelle
	Maîtrise du savoir-faire	Formations régulières	Formation, appui technique sur la base d'un plan de formation, lié aux nouveautés technologiques et des pistes d'amélioration	Annuelle
Fournisseurs Locaux	Performance économique	Reporting mensuel, interactions quotidiennes	Règlement consultations des fournisseurs	Quotidienne
	Éthique dans la relation	Bilan annuel	Audit interne	Annuelle
	Conformité légale			Annuelle
	respects des délais de paiement			Annuelle

Parties prenantes	Attentes et intérêts	Processus de Dialogue	actions pour y veiller	Fréquence
Personnel	Avantages sociaux	Réunions régulières des équipes, entretiens individuels, dialogue avec les partenaires sociaux intranet, communication interne	Rapport sur le climat social	Annuelle
	Climat social stimulant	Réunions régulières des équipes, entretiens individuels, dialogue avec les partenaires sociaux intranet, communication interne		Annuelle
	Promotion interne	communication interne	Rapport annuel des promotions	Annuelle
	Respect des droits des salariés	dialogue avec les partenaires sociaux	Audit interne	Annuelle
	Respect de la conformité sociale	dialogue avec les partenaires sociaux		Annuelle
	Équité du genre et inclusion sociale	Réunions régulières des équipes, entretiens individuels, dialogue avec les partenaires sociaux intranet, communication interne		Annuelle
	Formation du personnel	Réunions régulières des équipes, entretiens individuels, dialogue avec les partenaires sociaux intranet, communication interne	Plan de formation annuel	Annuelle
État & Communauté	Solidarité,	Site web de la société	Notes internes	Annuelle
	Engagement sociétal			Annuelle
	Respect de l'environnement			Annuelle
	Conformité légale	Audit interne	Annuelle	
	Éthique dans les affaires		Annuelle	
	Création des emplois directs et indirects	Communication interne	Reporting interne	Annuelle

RÉSPONSABILITÉS

AUTO NEJMA S'ENGAGE

Chiffres clés de la démarche RSE d'Auto Nejma



99%

des clients sont satisfaits



273

visites médicales
en 2025



126

dépistages pulmonaires
en 2025



100%

des collaborateurs d'Auto Nejma
se sont engagés à respecter
le Code d'Éthique



60%

des fournisseurs
sont des TPME



243

stagiaires accueillis
en 2025



66%

de l'effectif est âgé de
moins de 40 ans



43%

de l'effectif a plus
de 5 ans d'ancienneté



2 400 000

dirhams déboursés pour
la formation des équipes

RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

Dans ce contexte en plein changement, marqué par une révolution technologique qui s'accélère et des exigences clients et réglementaires qui ne cessent d'évoluer et de se renforcer.

Auto Nejma, à travers tous ses collaborateurs, s'engage à exceller au quotidien pour offrir à ses hôtes une expérience mémorable.

Pour confirmer cet engagement, Auto Nejma a mis en place une démarche d'amélioration continue sur l'ensemble de ses processus et a adopté, depuis sa certification en 2023, un système de management de la qualité, conformément à la norme internationale ISO 9001 version 2015.



Engagement 1 : Recycler les déchets / Protéger le climat et la qualité de l'air

La protection de l'environnement constitue pour Auto Nejma un principe fondamental, applicable à tous les stades de son activité et porté par chaque membre de son personnel.

Recyclage des déchets

Les ateliers d'Auto Nejma sont adaptés pour permettre un recyclage responsable et efficace des différents déchets issus de la maintenance ou de la réparation des véhicules.

Auto Nejma a installé des poubelles, des conteneurs et des cuves pour la collecte et le tri des déchets solides et liquides.

Un ramassage et nettoyage de poste de travail est effectué quotidiennement par chaque équipe à la fin des activités. Ces déchets sont transportés vers une zone dédiée pour être triés et stockés dans les conteneurs et locaux appropriés :

- ▶ Les déchets liquides (huiles usagées) sont stockés dans des cuves à doubles parois de 2 tonnes ;
- ▶ Les déchets industriels valorisables sont triés et stockés dans les locaux et dans des conteneurs étiquetés :
 - ▶ Carton, papier, bois,
 - ▶ Ferraille,
- ▶ Les déchets assimilés aux déchets ménagers sont stockés dans des poubelles de 660 L au niveau du parc déchet.

L'évacuation des déchets est confiée à un prestataire externe qualifié. La périodicité des enlèvements dépend de la nature des déchets concernés :

- ▶ Déchets industriels valorisables : selon les quantités produites des déchets et l'espace de stockage disponible ;
- ▶ Déchets ménagers et assimilés : 2 fois par semaine.

Produits à impact environnemental réduit

Les véhicules commercialisés par Auto Nejma répondent à toutes les exigences de mobilité moderne et durable.

Les différents modèles sont respectueux de l'environnement, leurs motorisations sont étudiées pour délivrer le maximum de performance, tout en réduisant au maximum la consommation en carburant et les émissions en CO₂.

Nouvelles motorisations diesel garantissant une excellente efficacité énergétique ;

- ▶ Technologie de véhicules lourds fiable et économe en carburant. L'aérodynamisme de ces véhicules garantit une résistance à l'air la plus faible possible et une consommation de carburant encore plus basse ;
- ▶ Moteurs conformes aux normes antipollution : les moteurs Euro V et Euro VI se distinguent par une faible consommation de carburant.



L'électrification progressive des motorisations aussi bien diesel qu'essence vise à atteindre à terme une mobilité avec zéro émission polluante. En ce sens, nos gammes proposent déjà plusieurs technologies de motorisations allant de variantes thermiques efficaces aux hybrides rechargeables en passant par la microhybridation qui se généralise.

Aussi, Auto Nejma commercialise depuis plusieurs années des gammes électriques et électrifiées de plusieurs marques, à savoir Mercedes-Benz, Smart et BYD.

Engagement 2 : Préserver les ressources

Consommation En Électricité (Unité = Kw)

Région	2022	2023	2024	2025
CASABLANCA Siège	751 150	787 480	787 031	927 300
RABAT	393 206	352 500	290 705	303 044
TANGER	240 479	234 695	246 522	192 540
MARRAKECH	286 221	309 124	275 659	259 249
AGADIR				383 208
OUJDA	122 366	128 929	148 494	118 968
BAHMAD	23 922	15 430	18 835	8 983
BELLE VUE		281 678	499 137	381 259
BYD		22 611	90 673	70 263
TOTAL	1 793 422	2 132 447	2 358 058	2 644 814

* Ouverture d'une grande succursale à Agadir

Depuis quelques années déjà, Auto Nejma a investi dans l'amélioration de l'efficacité énergétique de ses infrastructures et bâtiments. Dans ce cadre, la société a :

- ▶ Installé l'éclairage LED dans ses nouveaux locaux ;
- ▶ Opéré une mise à niveau électrique dans les magasins de stockage ;
- ▶ Installé des brise-soleils dans les nouvelles constructions ;
- ▶ Centralisé la climatisation dans les nouvelles succursales ;
- ▶ Priorisé l'achat des équipements dotés de variateurs de vitesse (compresseur) qui consomment moins d'énergie.

Dans le cadre de l'optimisation des ressources, Auto Nejma utilise une importante capacité de production d'énergie au niveau de plusieurs succursales, et basée sur l'utilisation de l'énergie solaire photovoltaïque, qui lui a permis d'économiser jusqu'à 25% de la consommation.

Consommation en papier (Unité = Ramette*)

2022	2023	2024	2025
4 100	5 180	6 150	4 485

(*) 500 feuilles par ramette

L'augmentation de la consommation en papier s'explique par la migration vers le nouveau système Autoline, les factures NCR sont remplacées par le papier blanc.

Consommation en Eau potable (Unité = m³)

2022	2023	2024	2025
31 748	34 748	34 748	29 913

Malgré la reprise de l'activité, la consommation en eau potable est restée à un niveau raisonnable, et ce grâce aux investissements réalisés dans le projet de recyclage d'eau de lavage à Agadir, 1^{er} site pilote pour Auto Nejma Maroc.

Engagement 3 : Promouvoir la sécurité routière

Des véhicules équipés en série pour certains, et en option pour d'autres, pour garantir la sécurité du conducteur

- ▶ Des Mercedes-Benz dotées de la commande automatique des feux qui soulage le conducteur et améliore la sécurité routière. Elle est particulièrement utile lorsque la luminosité ambiante varie fortement ;
- ▶ Assistant de régulation de distance DISTRONIC actif.

Les véhicules commercialisés proposent un système d'assistance à la conduite innovant qui maintient automatiquement une distance sûre par rapport au véhicule qui précède.

Cet assistant de régulation de distance DISTRONIC des véhicules Mercedes fonctionne sur une plage de vitesse comprise entre 0 et 200 km/h. Le freinage automatique peut atteindre 5 m/s². Dans les situations qui exigent des valeurs de décélération plus élevées, le conducteur est alerté par un signal visuel et sonore.

- ▶ Assistant d'angle mort qui détecte tout véhicule situé dans l'angle mort et alerte le conducteur par un signal visuel et sonore ;
- ▶ Freinage d'urgence assisté actif qui permet d'éviter les accidents avec les véhicules et les piétons et de diminuer les conséquences d'une éventuelle collision ;
- ▶ Système de détection de somnolence «ATTENTION assist» qui accroît la sécurité de conduite, notamment sur les longs trajets et lors des déplacements de nuit ;

- ▶ Le capot moteur actif permet de réduire la force d'un éventuel impact et réduire le risque de blessures graves pour les piétons en relevant le capot moteur juste avant la collision.



Engagement 4 : Préserver la sécurité des données et informations

La protection des données est une priorité de la responsabilité numérique d'Auto Nejma. Les données représentent une base pour le développement et l'amélioration continue de la prestation et du produit fournis par la société.

Auto Nejma a formulé sa vision et la responsabilité qu'elle porte à l'égard des données dans le Code d'Éthique, afin de donner aux collaborateurs un cadre de référence clair pour leurs actions. Ce code a été communiqué à l'ensemble du personnel qui s'est engagé à le respecter.

Un des moyens de la protection des actifs immatériels est la mise en œuvre et le respect de la confidentialité. En effet, le personnel de la société peut être amené à détenir des informations appartenant à Auto Nejma qui doivent demeurer confidentielles dans la mesure où leur divulgation ou leur révélation risquerait d'être dommageable aux intérêts de l'entreprise.

Ces informations peuvent notamment concerner les personnes, les produits, les études, les projets techniques, les données industrielles, les plans commerciaux et financiers, les données sociales, les données clients ainsi que tous les éléments susceptibles de relever de la propriété intellectuelle et du savoir-faire.

Il relève de la responsabilité de chaque collaborateur de veiller à ce que ces informations ne soient pas diffusées à l'extérieur de l'entreprise, ni même communiquées aux personnes employées au sein de l'entreprise qui ne sont pas habilitées à en avoir connaissance, notamment les apprentis, les travailleurs temporaires, les stagiaires ou les salariés de sociétés de prestation amenés

..Auto Nejma a formulé sa vision et la responsabilité qu'elle porte à l'égard des données dans le Code d'Éthique.

à exécuter le contrat de prestation dans un site d'Auto Nejma.

Auto Nejma a mis en place tous les moyens nécessaires pour garantir la sûreté et la sécurité des données en termes de stockage et de traitement à travers un système d'information hautement sécurisé.

D'autre part, la société est en phase d'accomplissement des déclarations requises auprès de la CNDP tout en veillant au respect des obligations, codes et lois défendus par celle-ci..



RESPONSABILITÉ ÉCONOMIQUE

Engagement 5 : Garantir l'intégrité et la transparence de la société / Promouvoir la culture déontologique

Auto Nejma vise à établir fermement une action responsable dans le cadre de sa conduite professionnelle quotidienne à travers le respect des règles d'intégrité et de la culture déontologique.

Cette démarche est décrite dans le Code d'Éthique qui complète non seulement les lois, textes et règlements qui gouvernent les personnes et l'entreprise, mais qui incite tout un chacun à se comporter de façon exemplaire et digne.

Le Code d'Éthique d'Auto Nejma réaffirme l'engagement collectif de la société à instaurer et développer la confiance qu'elle donne à l'ensemble de son environnement notamment celle qu'elle inspire à ses collaborateurs, à ses clients, à ses actionnaires, à ses fournisseurs et à l'ensemble de ses partenaires.

Son objectif est de permettre à chacun de s'approprier, dans ses pratiques quotidiennes, les valeurs fondamentales défendues par ses dirigeants et ses collaborateurs. Ce code concerne chaque membre d'Auto Nejma, quelle que soit sa position hiérarchique et, quelle que soit sa fonction.

Tout le personnel de la société est tenu, dès son embauche, de prendre connaissance de manière attentive, des règles énoncées par le Code et de s'engager à les respecter. Cet engagement est soumis à la signature de chaque salarié et annexé à son contrat de travail. À ce titre, les 144 nouvelles recrues en se sont engagées à respecter ce code.

Le Code d'Éthique d'Auto Nejma est communiqué et peut être consulté au niveau du site institutionnel de la société. Ce dispositif est complété par des séances de sensibilisation adaptées.

Aucune disposition du Code d'Éthique ne doit être interprétée comme ayant pour effet de restreindre la portée des dispositions législatives ou de toute autre loi ou comme limitant des droits conférés aux membres du personnel par la législation de travail en vigueur ou les conditions d'emploi qui leur sont applicables.

Un manquement par un salarié à l'un des principes exposés dans le Code d'Éthique pourra être examiné et éventuellement sanctionné, selon les dispositions internes de la société.

Prévenir et lutter contre la corruption, les conflits d'intérêts et la fraude

Auto Nejma s'est engagée à prévenir et combattre toutes les formes de corruption, conflits d'intérêts et fraude dans ses activités à travers le respect de toutes les lois applicables dans ce sens. L'objectif principal étant de garantir une concurrence loyale et d'éliminer les dommages qu'elles peuvent causer au marché et à la société en général.

Le dispositif mis en place par Auto Nejma dans ce sens est basé sur son système complet de gestion de la conformité. Le Code d'Éthique de la société spécifie clairement les prohibitions à respecter pour ne pas tomber dans toute forme d'infraction au code déontologique et faire l'objet d'un incident de corruption, fraude ou conflit d'intérêts.

En complément au Code d'Éthique, la société dispose d'une Instruction de gestion des cadeaux qui précise la politique générale et les actions à engager en matière de cadeaux et invitations. Cette Instruction veille à garantir l'indépendance de jugement, l'un des principes fondamentaux mentionnés dans le Code d'Éthique.

Par ailleurs, l'Instruction relative au référencement des fournisseurs du Code d'Éthique d'Auto Nejma cadre l'action des acteurs susceptibles d'influencer l'acte d'achat (prescripteur, acheteur, approvisionneur, utilisateur, manager, responsable de projet ...) en soulignant le caractère déterminant du respect des normes sociales, environnementales et législatives en mettant l'accent sur la transparence, la prévention de la corruption et la fraude.

Les contrôles internes sont réalisés de façon régulière afin d'identifier les risques et de mettre en place l'action adéquate pour prévenir et éliminer le potentiel de fraude, la corruption et les conflits

100% Des collaborateurs d'Auto Nejma se sont engagés à respecter le Code d'Éthique

d'intérêts. L'efficacité de ces contrôles est suivie et évaluée par le comité d'audit.

Auto Nejma a prévu un système d'alerte dédié pour dénoncer les non-conformités et les pratiques en contradiction avec le Code d'Éthique de la société. Tout manquement, violation ou transgression du Code d'Éthique est considéré comme faute professionnelle, et par conséquent, passible de sanctions prévues par la législation en vigueur.

Lutter contre les comportements de concurrence déloyale

La concurrence libre et sans entraves est l'un des fondements du système économique et social d'Auto Nejma.

Le service juridique d'Auto Nejma suit l'évolution de la législation en droit social, commercial et droit des contrats, veille au respect des normes en termes de concurrence tout en jouant le rôle de conseil, d'assistance et de prévention de la direction, des employés et des partenaires.

Auto Nejma n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires en cas de comportement concurrentiel déloyal.

RESPONSABILITÉ SOCIALE

Engagement 6 : Réaliser des achats responsables / Formaliser les principes d'achats responsables

L'instruction relative au référencement des fournisseurs d'Auto Nejma inscrite dans la Politique d'achat, souligne que l'acte d'achat doit se faire en conformité avec le Code d'Éthique et avec les lois, règlements et normes relatifs aux activités professionnelles de l'acteur. Ce dernier doit, à son tour, être conforme aux réglementations nationales et internationales relatives aux droits de l'homme, à la sécurité et au bien-être des travailleurs, à la protection des enfants, à la concurrence, à la lutte contre la corruption, à la protection des données privées et à celle de l'environnement.

Tout fournisseur ayant recours directement ou du fait de ses sous-traitants au travail des enfants, au travail illégal ou forcé, à la corruption ou à la discrimination dans le cadre de ses activités, est exclu de toute relation commerciale avec Auto Nejma.

Des appels d'offres pour les contrats récurrents sont lancés tous les deux/trois ans sur la base de cahiers des charges. Un comité est chargé d'ouvrir les offres, les évaluer sur la base d'un scoring afin de proposer à la direction générale la meilleure offre en termes de rapport qualité/prix en privilégiant les structures organisées et transparentes.

Respecter les délais de paiement

Auto Nejma respecte la législation en vigueur concernant les délais de paiement au Maroc notamment la loi N° 32-10.

Privilégier les achats locaux

Dans le cadre de sa politique d'encouragement de l'économie marocaine, Auto Nejma priorise les sources d'approvisionnement locales. En effet, 98% des dépenses de moyens généraux sont réalisées auprès des fournisseurs locaux, et dont 60% sont composés de TPME.

Évaluer la performance extra financière des fournisseurs et les accompagner

L'instruction relative au référencement des fournisseurs exige à l'acheteur d'intégrer au moment de la sélection des fournisseurs, la performance non financière, couvrant le développement durable et la responsabilité sociétale d'entreprise.



Engagement 7 : Favoriser la cohésion sociale de l'entreprise

Préserver les droits des collaborateurs et favoriser des relations professionnelles de qualité

Le respect des personnes est une valeur fondamentale d'Auto Nejma : Chacun se doit de contribuer à la cohésion de l'entreprise par la mise en œuvre de relations professionnelles de qualité, tant hiérarchiques que fonctionnelles, c'est-à-dire franches, loyales et respectueuses de tous. Dans cette perspective, la société s'est engagée à :

- ▶ N'opérer aucune discrimination, pour quelque cause que ce soit, dans les relations de travail et humaines ;
- ▶ Ne pratiquer aucune discrimination fondée sur le sexe ou sur l'âge, les origines raciales, sociales, culturelles ou nationales, les activités syndicales, le handicap, les opinions politiques ou religieuses ;
- ▶ Recruter et promouvoir les membres de son personnel en fonction de leurs qualités propres et à les traiter avec dignité sans favoritisme et dans le respect de leur vie privée ;
- ▶ Prendre les mesures nécessaires pour assurer que les conditions de travail préservent la santé et la sécurité des salariés ;

- ▶ Prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et la protection des personnes ;
- ▶ Respecter les lois et règlements en matière de protection des données à caractère personnel des salariés.

À noter que 100% de l'effectif d'Auto Nejma est déclaré, bénéficie de ses droits sociaux, et est rémunéré au-dessus du salaire minimum.

130% est le ratio entre le salaire au premier échelon standard comparé au salaire minimum.

Courant 2025, aucun incident de discrimination n'a été enregistré à Auto Nejma.

De plus, Auto Nejma organise des activités socioculturelles pour favoriser l'épanouissement des équipes et accroître le sentiment d'appartenance des collaborateurs :

- ▶ Pèlerinage
- ▶ Estivage d'été
- ▶ Abonnements aux terrains de mini-foot
- ▶ Opération don du Song
- ▶ Campagne dépistage de la prostate
- ▶ Convention du personnel Auto Nejma Maroc;
- ▶ Repas des équipes ;
- ▶ Tournois de football,
- ▶ Cérémonie de départ en retraite.
- ▶ Cadeaux de récompenses de la performance du personnel (meilleur commercial..)
- ▶ Organisation de la journée de la femme avec octroi de cadeaux aux collaborateurs féminins.
- ▶ Cadeaux excellence scolaire en faveur des enfants des collaborateurs.



Maintenir un cadre favorable de santé et sécurité au travail

Auto Nejma accorde une importance capitale au maintien de la santé et du bien-être physique de ses collaborateurs en leur assurant le meilleur cadre possible d'exercice et d'activité.

La politique santé-sécurité d'Auto Nejma, déployée par le comité d'Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail (CHSCT), vise à motiver les collaborateurs à développer des modes de vie saine et vivre en meilleure santé. La société dispose d'une convention avec un médecin de travail pour chaque site.

Les visites médicales sont réalisées une fois par semaine et tout le personnel en bénéficie au moins une fois par an.

Auto Nejma a réalisé 401 visites médicales en 2025.

Évolution du nombre des visites médicales effectuées pour les collaborateurs d'Auto Nejma

2023	2024	2025
259	273	401

Par ailleurs, le comité d'Hygiène et de Sécurité surveille et améliore les conditions de sécurité de l'ensemble des collaborateurs en mettant en place un ensemble de dispositifs, notamment, les Équipements de Protection Individuelle, les procédures et matériel de sécurité et d'incendie, les installations d'hygiène, et un système de motivation par prime aux techniciens sur rangement et propreté de leur lieu de travail

Évolution du taux de fréquence et de gravité des accidents de travail

Année	2023	2024	2025
Nombre des accidents de travail	6	8	8
Taux de fréquence des accidents de travail	6,99%	6,81%	6,05%
Taux de gravité des accidents de travail (Nombre des journées perdues par incapacité temporaire x 1 000)	0,07%	0,19%	0,10%

Dans le cadre de la prévention et la lutte contre les accidents de travail, Auto Nejma a réalisé une analyse détaillée des risques professionnels et a mis en place un plan d'action adapté. Dans ce cadre, un rapport annuel est établi à la fin de chaque année et envoyé à l'agent et au médecin chargés de l'inspection du travail.

À noter que l'augmentation des accidents est due exclusivement aux accidents de trajet entre la société et la résidence des collaborateurs.



Liberté syndicale et dialogue social

Auto Nejma respecte le droit de ses collaborateurs à adhérer ou non à un syndicat. La discrimination fondée sur les activités syndicales n'est ni acceptée ni autorisée par Auto Nejma.

Le dialogue social est structuré et animé par la direction des ressources humaines, le Comité de Direction, le Comité d'Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail et les représentants de personnel. L'ensemble du personnel est couvert par les protocoles d'accords signés.

Nombre des représentants du personnel

2023	2024	2025
21	21	21

Nombre des représentants du personnel par CSP

	2023	2024	2025
Cadres	5	5	5
Employés	7	7	7
Technicien	9	9	9
Ouvriers	0	-	0

Nombre et Nature des litiges sociaux par exercice

	Nombre des litiges sociaux	Nature des litiges sociaux
2023	6	Individuels
2024	5	Individuels
2025	5	Individuels

Les litiges sociaux enregistrés entre 2023 et 2025 sont individuels et se rapportent essentiellement au non-respect par les collaborateurs concernés des obligations stipulées dans le contrat de travail et du Code d'Éthique d'Auto Nejma. La quasi-totalité des licenciements a fait l'objet d'arrangements à l'amiable.



Formation et renforcement des compétences

Auto Nejma a organisé en 2025 des formations techniques et commerciales afin d’enrichir le niveau de compétence de ses collaborateurs et favoriser leur évolution en interne. Ces formations permettent aux collaborateurs d’identifier les compétences dont ils vont avoir besoin pour s’adapter aux mutations et à la mobilité interne et de maintenir leur niveau de motivation à créer de la valeur ajoutée. L’augmentation importante est expliquée par la reprise des formations également auprès du constructeur dans tous les volets y compris les nouvelles générations de moteur hybride et électrique

Les types de formations existantes

	Type de formation	Profils formés
Formation SAV Véhicules Particuliers Mercedes-Benz, Smart et BYD	C-Management	Manager
	Formation de base en communication interpersonnelle	Vendeur Pièces de Rechange
	Conseiller Service Après-Vente certification	Conseiller SAV
	Formation de base pour les nouvelles recrues Qualification en maintenance Qualification système Certification CDT (Technicien Certifié Diagnostic) Formation nouveaux produits	Techniciens
	Formation Support	Transversale
Formation Commerciale Véhicules Particuliers Mercedes-Benz, Smart et BYD	Formation Langue / Anglais Management de Projets Produits Soft Skills	Équipes commerciales

80% de l’effectif d’Auto Nejma est dédié à l’activité commerciale et technique.

Auto Nejma dispose de trois responsables de formation certifiés, internes et permanents exclusivement dédiés à la formation des équipes commerciales et du service après- vente.



La répartition de l'effectif par branche d'activité

	2023	2024	2025
Vente de Véhicules	19%	19%	21%
Service après-vente et PDR	58%	60%	59%
Commun	23%	21%	20%

En 2025, Auto Nejma a investi 2.4 MDH dans la formation de ses collaborateurs.

Évolution du budget de la formation

Année	2023	2024	2025
Budget en DH	1 500 000	1 500 000	2 400 000
Budget de formation / Masse salariale	1,26%	1,16%	1,53%

Le nombre des collaborateurs ayant bénéficié d'une formation

Année	2025
Collaborateurs formés	557
Part dans l'effectif global	77%

Mobilité interne et gestion des carrières

Auto Nejma veille à l'épanouissement de ses collaborateurs à travers le suivi du parcours de chaque employé. La politique de gestion du capital humain est basée sur l'évaluation performante du climat social, la valorisation des compétences individuelles et collectives, l'optimisation des dispositifs de formation pour développer la qualification des collaborateurs et améliorer la gestion des carrières au niveau d'Auto Nejma.





Répartition des collaborateurs par nature du contrat de travail

	2023	2024	2025
CDI	91%	92%	94%
CDD	-	-	-
Intérim	9%	8%	6%

Près de 29% des collaborateurs sont des cadres.

Auto Nejma donne la priorité aux candidatures internes et évalue la gestion des talents à travers le nombre de salariés à potentiel pour des postes pourvus en mobilité interne. Dans le même cadre, des entretiens d'évaluation sont annuellement réalisés. Leurs résultats sont reportés dans les fiches de gestion individuelle de performances « GIP ».

Répartition de l'effectif par catégorie en 2025

Cadres	Non cadres
207	512

La société encourage également la stabilité des emplois en favorisant le recours aux contrats à durée indéterminée.

Répartition des effectifs par ancienneté en 2025

Ancienneté	2023	2024	2025
Moins de 5 ans	30%	43%	57%
6 ans à 10 ans	33,3%	26%	13%
11 ans à 15 ans	16,1%	18%	13%
16 ans et plus	24,2%	26%	17%



43% des collaborateurs sont à Auto Nejma depuis plus de 5 ans.

RESPONSABILITÉS AUTO NEJMA S'ENGAGE

Transparence du processus de recrutement et d'intégration

La décision de recrutement à Auto Nejma est un processus transparent qui passe par six étapes fondamentales :

- Identification ou expression de besoin en recrutement ;
- Annonce et recherche de candidats qualifiés ;
- Sélection, recrutement et préparation du dossier (contrat, documents administratifs). Toutes les nouvelles recrues bénéficient de la visite médicale ;
- Accueil et intégration ;
- Période d'essai ;
- Confirmation ou infirmation du recrutement.

Nombre des recrutements par exercice et par catégorie

Année	2023	2024	2025
Cadres	35	39	79
Employés	18	18	37
Techniciens	17	24	24
Ouvriers	4	57	19

Nombre des démissions par exercice et par catégorie

Année	2023	2024	2025
Cadres	25	25	26
Employés	18	9	11
Techniciens	15	2	30
Ouvriers	3	3	4

Le planning d'intégration vise à adapter et stabiliser les nouvelles recrues. Il est préparé en commun accord avec la direction des ressources humaines. Le candidat sélectionné est accueilli par la visite des lieux de travail, la présentation de l'unité d'affectation et la remise du planning d'intégration. La nouvelle recrue reçoit ensuite le règlement interne de l'entreprise et le Code d'Éthique auxquels il doit se conformer lors de la réalisation de ses fonctions.

Auto Nejma fournit le matériel nécessaire et encadre le nouvel arrivant pendant sa période d'adaptation, tout en vérifiant en permanence qu'il possède toutes les informations pratiques et générales lui permettant d'accomplir sa mission et de se familiariser rapidement avec son milieu de travail après une période d'essai.

Auto Nejma offre aux jeunes employés des opportunités de développement dans l'entreprise. Les programmes de formation offerts se concentrent sur le développement des compétences techniques et personnelles.





	2023	2024	2025
Nombre des jeunes diplômés recrutés par la société	9	18	31

En 2025, Auto Nejma a accueilli 243 stagiaires issus de différents établissements d'enseignement supérieur au Maroc.

Ces jeunes lauréats sont personnellement encadrés et bénéficient d'un accompagnement individuel qui les prépare à leurs futures carrières.

Nombre de stagiaires accueillis par la société

Ancienneté	2023	2024	2025
Nombre des stagiaires accueillis par la société	330	214	243

50% des collaborateurs à Auto Nejma sont âgés de moins de 35 ans en 2025.

Répartition des collaborateurs par tranches d'âge

La répartition des âges	2023	2024	2025
Nombre de collaborateurs âgés de 30 ans et moins	131	192	232
Nombre de collaborateurs âgés entre 31 ans à 40 ans	181	191	244
Nombre de collaborateurs âgés entre 41 ans à 50 ans	127	129	138
Nombre de collaborateurs âgés de 51 ans et plus	74	64	105
Effectif total	513	576	719
Le pourcentage de collaborateurs âgés de moins de 35 ans	31%	43%	50%

Politique de rémunération équitable

La politique de rémunération d'Auto Nejma tient compte des conditions du marché local, de l'expérience et du niveau de qualification des différents collaborateurs. Une étude sur la grille des salaires a été effectuée en 2018 pour mieux cadrer la politique de rémunération et fidéliser les meilleurs talents de l'entreprise en définissant un niveau de rémunération plus équitable en interne et par rapport au marché du travail.

Les salaires sont déterminés en fonction des attributions et de la performance des employés. La rémunération ne dépend en aucun cas d'autres critères que de ceux du travail et de la responsabilité du collaborateur.

Les collaborateurs bénéficient de différentes primes : prime de bilan, prime sur résultat et réalisation des objectifs.

D'autre part, Auto Nejma dispose d'un fonds de solidarité interne qui est géré par un bureau élu par le personnel de la société. Ce fonds est dédié à :

- Remboursement à hauteur de 10% en cas de maladie (le reliquat est remboursé par l'assurance maladie),
- Prime de naissance,
- Prime de mariage,
- Indemnité de Décès,
- Soutien en cas de maladie longue durée.

Les administrateurs sont rémunérés par jetons de présence répartis suivant la décision du Conseil d'Administration une fois par an.

La rémunération des dirigeants comprend les salaires, les indemnités générales, les primes et les véhicules de fonction.

Égalité des genres

Le Code d'Éthique d'Auto Nejma exprime clairement son engagement profond par rapport à l'égalité des chances. En effet, l'attribution de poste ou de responsabilité au sein de l'entreprise n'est guidée ni par le sexe, ni l'origine, la religion, ou les opinions.

Répartition globale par genre

	2023	2024	2025
Femmes	20%	23%	27%
Hommes	80%	77%	73%

Près de 27% des collaborateurs sont des femmes et 36% des cadres sont des femmes.



Auto Nejma veille au maintien de l'équilibre et de la parité à tous les niveaux de son organisation et tout manquement à cet engagement est vu comme une violation au Code d'Éthique et aux valeurs de l'entreprise. Aujourd'hui le part des femmes ne cessent d'augmenter dans l'organisation.

La répartition des collaborateurs par catégorie déclinée par genre

		2023	2024	2025
Ouvrier	Ouvrier Femme	-	-	-
	Ouvrier Homme	13,1%	11,15%	10,59%
Employés	Employé Femme	8,7%	8,61%	9,2%
	Employé Homme	5,7%	7,05%	6,08%
Technicien	Technicien Femme	4,7%	3,52%	5,03%
	Technicien Homme	42,6%	43,05%	42,19%
Cadre	Cadre Femme	7,2%	7,44%	8,33%
	Cadre Homme	18,0%	19,18%	18,58%



RESPONSABILITÉ CIVIQUE

Engagement 8 : Soutenir la communauté locale et promouvoir la solidarité

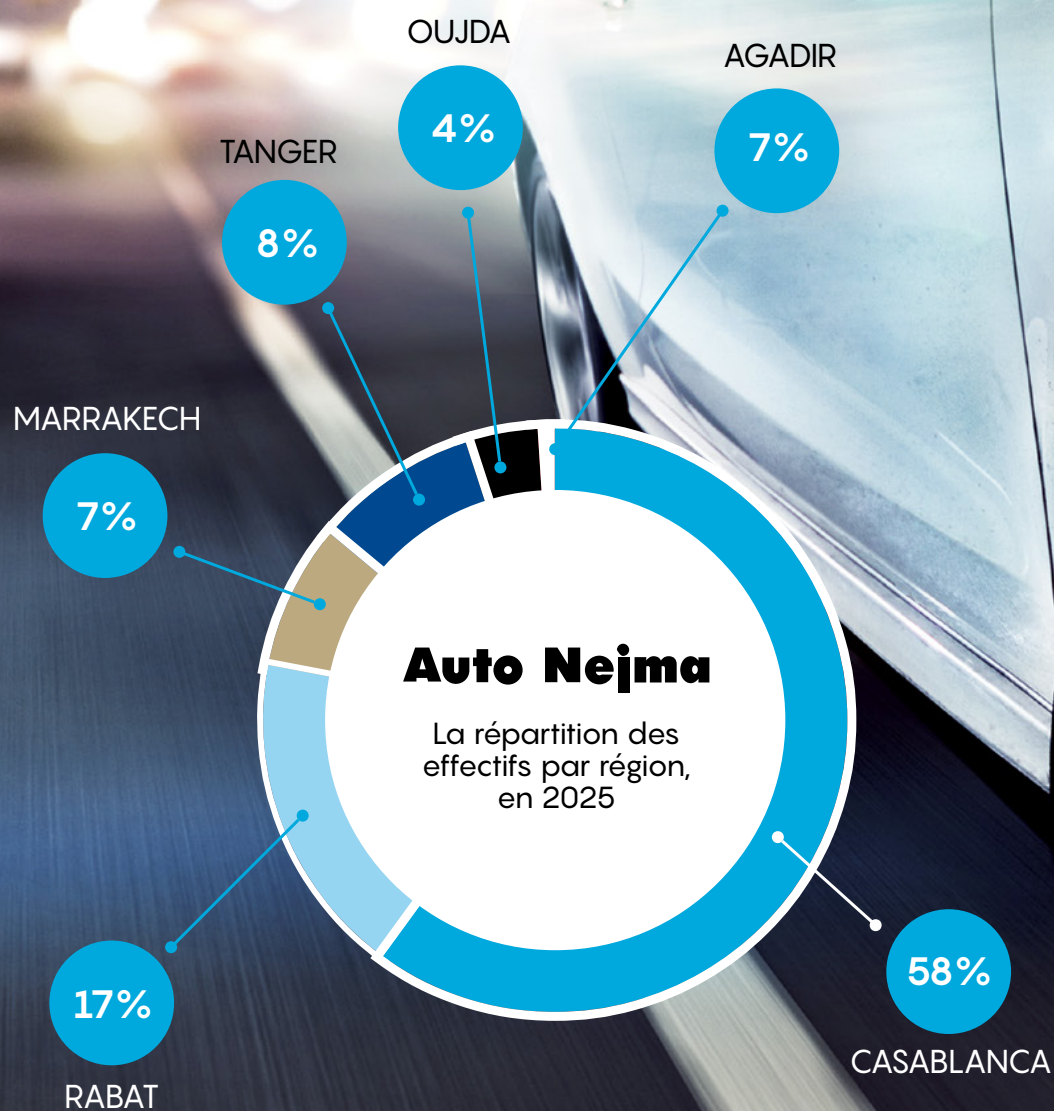
Auto Nejma est un acteur qui contribue au développement social à l'échelle nationale à travers ses engagements sociaux pour soutenir la communauté locale et la société civile.

Auto Nejma collabore avec les sous-traitants de gardiennage et de nettoyage qui priorisent les candidats issus de zones défavorisées.

Au recrutement, Auto Nejma privilégie dans la mesure du possible les candidats riverains où issus de zones voisines.

Auto Nejma emploie, grâce à son réseau commercial, 719 collaborateurs dans les différentes régions du Maroc, tout en générant autant d'emplois indirects chez ses partenaires directs.

INSERTION SOCIALE ET CRÉATION D'EMPLOIS DIRECTS STABLES



MÉCÉNAT POUR SOUTENIR L'ACTION SOCIALE ET PROMOUVOIR LE SPORT

Auto Nejma apporte son soutien chaque année aux activités d'intérêt général à travers des dons à des institutions à but non lucratif et socialement bénéfiques.

Soutien aux associations d'utilité publique

L'entreprise mène une grande variété d'actions qui non seulement soutiennent le développement social, mais également améliorent la qualité de vie des populations cibles. Parmi ceux qui bénéficient régulièrement des activités d'Auto Nejma : Dar Al Atfal Akkari et l'Association Al Jisr.

Dar Al Atfal Akkari

Auto Nejma octroie annuellement 500.000 dirhams sous forme de dons à l'association des enfants « Dar Al Atfal Akkari » dont l'objet est la lutte contre la précarité et l'exclusion en faveur des enfants orphelins.

Association Al Jisr

Auto Nejma fait don de matériel informatique et électronique réformé à l'Association Al Jisr dans le cadre de sa convention de partenariat. Cette association a été créée en 1999 et se fixe pour mission de contribuer à la sensibilisation et à la mobilisation des entreprises privées pour leur implication dans l'éducation à travers le parrainage d'établissements scolaires.

Subvention au Club Fath Union Sport de Rabat

Les valeurs positives et de discipline véhiculées par le sport ont motivé Auto Nejma à subventionner et à s'engager auprès de l'un des clubs sportifs les plus anciens du Royaume, le FUS.



Référence GRI	PROFIL DE L'ORGANISATION	Page de la section concernée
102.1	Nom de l'organisation	8
102.2	Activités, marques, produits et services	8-9
102.3	Lieu où se trouve le siège de l'organisation	12
102.4	Lieux où se trouvent les activités	12
102.5	Capital et forme juridique.	24
102.6	Marchés desservis (répartition géographique, secteurs desservis et types de clients et de bénéficiaires).	12-13
102.7	Taille de l'organisation	10
102.8	Information sur les collaborateurs et les autres travailleurs	57-69
102.9	Information sur la chaîne d'approvisionnement	19
102.10	Changements substantiels de l'organisation et de sa chaîne d'approvisionnement	Pas de changement
102.11	Application des principes de précaution ou approche préventive	41
102.12	Adhésion à des initiatives externes	70
102.13	Adhésion à des associations	70
STRATÉGIE		
102.14	Déclaration du décideur le plus haut placé de l'organisation sur la pertinence du développement durable pour l'organisation et sur sa stratégie pour y contribuer	6
102.15	Description des principaux impacts, risques et opportunités	41
ÉTHIQUE ET INTÉGRITÉ		
102.17	Mécanismes de conseil et de gestion des préoccupations concernant les questions éthiques	52-55
GOUVERNANCE		
102.18	Structure de la gouvernance de l'organisation, y compris les comités de l'instance supérieure de gouvernance	36-39
102.21	Consultation des parties prenantes au sujet des enjeux économiques, environnementaux et sociaux	42-45
102.22	Composition de l'instance supérieure de gouvernance et de ses comités	36-39
102.23	Préciser si le président de l'instance supérieure de gouvernance est également membre de la direction	36

Référence GRI	PROFIL DE L'ORGANISATION	Page de la section concernée
102.24	Nomination et sélection de l'instance supérieure de gouvernance	36
102.25	Prévention des conflits d'intérêts au niveau de l'instance supérieure de gouvernance	36-37
102.26	Rôle de l'instance supérieure de gouvernance dans l'établissement des objectifs, des valeurs, et de la stratégie	36-37
102.28	valuation de la performance de l'instance supérieure de gouvernance	36-37
102.32	Rôle de l'instance supérieure de gouvernance dans le reporting de développement durable	Les reportings sont validés par le conseil d'administration
102,33	Communication des préoccupations majeures à l'instance supérieure de gouvernance	25-36-37
IMPLICATION DES PARTIES PRENANTES		
102.40	Liste des groupes de parties prenantes avec lesquels l'organisation a noué un dialogue.	44-45
102,41	Pourcentage de l'ensemble des salariés couverts par une convention collective	Absence de convention collective
102.42	Critères retenus pour l'identification et la sélection des parties prenantes avec lesquelles établir un dialogue	42-45
102.43	Approche de l'organisation pour impliquer les parties prenantes, y compris la fréquence du dialogue par type et par groupe de parties prenantes	42-45
102.44	Thèmes et préoccupations clés soulevés dans le cadre du dialogue avec les parties prenantes et la manière dont l'organisation y a répondu, notamment pour son reporting	42-45
PRATIQUES DE REPORTING		
102.45	Entités incluses dans les états financiers consolidés	La société Auto Nejma HCV-HTS-SE
102.46	Définition du contenu du rapport et des périmètres de l'enjeu	40-41
102.47	Enjeux pertinents identifiés au cours du processus de définition du contenu du rapport	40-41
102.48	Réaffirmation des informations	Pas de réaffirmation

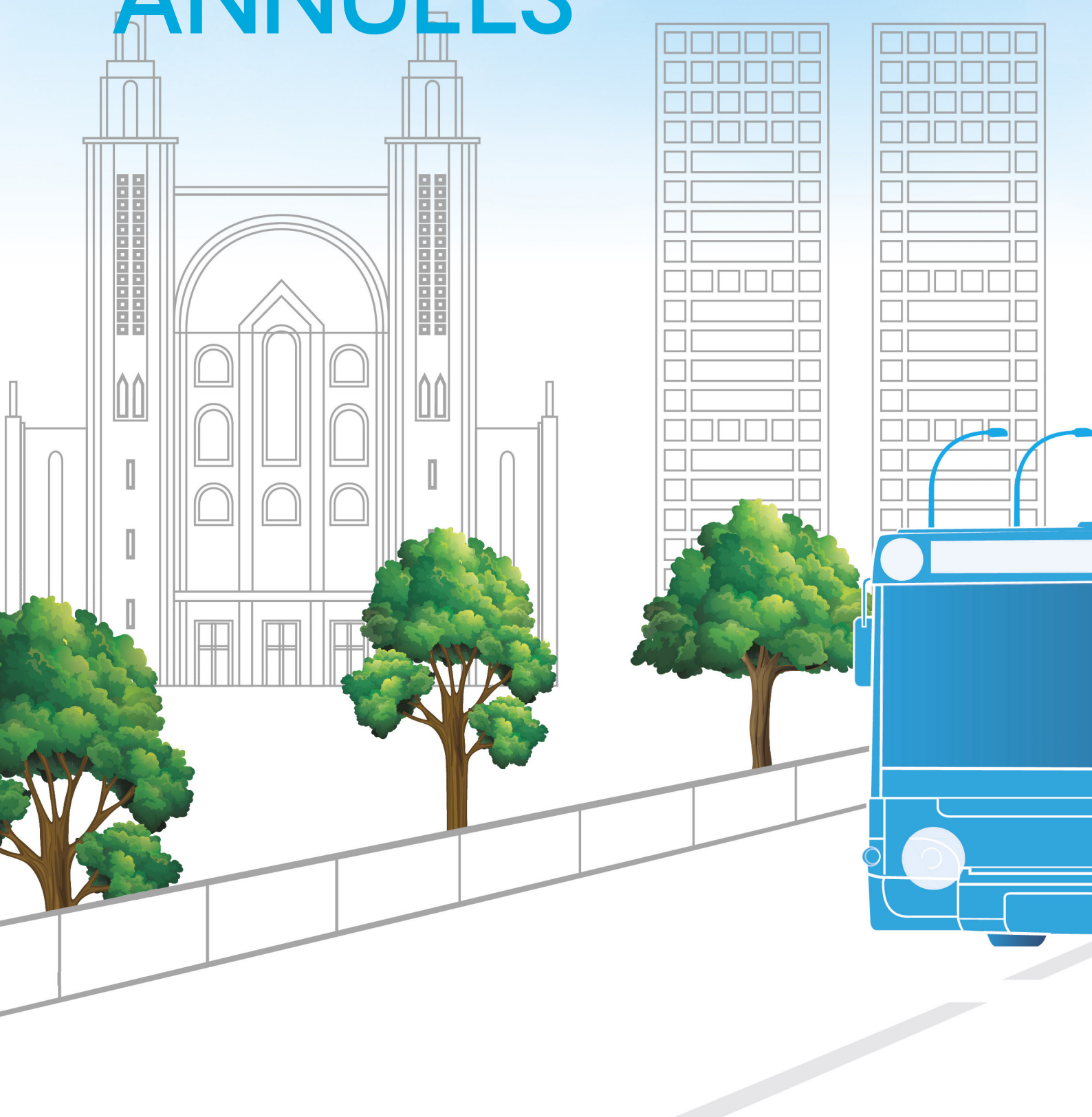
Référence GRI	PROFIL DE L'ORGANISATION	Page de la section concernée
102.49	Modifications relatives au reporting	Pas de modification
102.50	Période de reporting correspondant aux informations fournies	Annuelle
102.51	Date du rapport le plus récent	31/12/2022
102.52	Cycle de reporting	Annuel
102.53	Point de contact pour les questions relatives au rapport	Mr Youssef EL IRAKI Directeur Général Adjoint Siège Social Km 10, Route d'El Jadida CP 20230 Casa- blanca - Maroc Tél.: +212 (0)5 22 65 09 90 Fax : +212 (0)5 22 65 08 25
102.53	Déclarations de reporting en conformité avec les normes GRI	ore Option
102.7	Index du contenu GRI	72-76
102.8	Vérification externe	Non
103 APPROCHE MANAGÉRIALE		
102.10	Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	40-41
102.11	L'approche managériale et ses composantes	Tout le rapport
102.12	Évolution de l'approche managériale	40-45
201 PERFORMANCE ÉCONOMIQUE		
201.1	Valeur économique directe générée et distribuée.	56,68-69
201.2	Implications financières et autres risques et opportunités dus au changement climatique	48-50
202 PRÉSENCE SUR LE MARCHÉ		
201.1	Mécanismes de conseil et de gestion des préoccupations concernant les questions éthiques	52-55
203 IMPACTS ÉCONOMIQUES INDIRECTS		
203.1	Investissements dans les infrastructures et mécénat	70
203.2	Impacts économiques indirects significatifs	56,68-69
204 PRATIQUES D'ACHAT		
204.1	Part de dépenses auprès de fournisseurs locaux	56
203 IMPACTS ÉCONOMIQUES INDIRECTS		
205,1	Activités évaluées en termes de risque lié à la corruption.	54-55
205,2	Communication et formation relatives aux politiques et procédures de lutte contre la corruption.	54-55

Référence GRI	PROFIL DE L'ORGANISATION	Page de la section concernée
206 COMPORTEMENT ANTICONCURRENTIEL		
206.1	Nombre total d'actions en justice pour comportement anticoncurrentiel, pratiques antitrust et monopolistiques et leurs issues	Néant
301 MATIÈRE		
301.1	Matières utilisées par poids ou par volume	48-49
302 ÉNERGIE		
302.1	Consommation directe d'énergie	50
306 EFFLUENTS ET DÉCHETS		
306.2	Poids total de déchets, par type et par mode de traitement	48
307 CONFORMITÉ ENVIRONNEMENTALE		
307.1	Non-conformité à la législation et à la réglementation environnementale	Pas de non-conformité
308 ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DES FOURNISSEURS		
308.2	Impacts négatifs substantiels, réels et potentiels, sur l'environnement dans la chaîne d'approvisionnement et mesures prises	48-49
401 EMPLOI		
401.1	Nombre total et pourcentage de nouveaux salariés embauchés et taux de rotation du personnel par tranche d'âge, sexe et zone géographique	62-65, 69
403 SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL		
403.1	Pourcentage de l'effectif total représenté dans des comités mixtes d'hygiène et de sécurité au travail visant à surveiller et à donner des avis sur les programmes de santé et de sécurité au travail	39
403.2	Taux et types d'accidents du travail, de maladies professionnelles, d'absentéisme, proportion de journées de travail perdues et nombre total de décès liés au travail, par zone géographique et par sexe	59
404 FORMATION ET ÉDUCATION		
404.1	Nombre moyen d'heures de formation par an, réparti par salarié	62

Référence GRI	PROFIL DE L'ORGANISATION	Page de la section concernée
404.2	Programmes de développement des compétences et de formation tout au long de la vie destinés à assurer l'employabilité des salariés et à les aider à gérer leur fin de carrière	61-62
405 DIVERSITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES		
405.1	Diversité des organes de gouvernance et des employés	64-67
406 LUTTE CONTRE LA DISCRIMINATION		
406 .1	Cas de discrimination et mesure corrective	Aucun cas n'a été enregistré 57
407 LIBERTÉ SYNDICALE ET DROIT DE NÉGOCIATION COLLECTIVE		
407.1	Opérations et fournisseurs pour lesquels le droit de liberté syndicale et de négociation peut être en péril	RAS
408 TRAVAIL DES ENFANTS		
408.1	Opérations et fournisseurs présentant un risque significatif lié au travail des enfants	RAS
409 TRAVAIL FORCÉ OU OBLIGATOIRE		
409.1	Opérations et fournisseurs présentant un risque significatif lié au travail forcé ou obligatoire	RAS
414 ÉVALUATION SOCIALE DES FOURNISSEURS		
414.1	Pourcentage de nouveaux fournisseurs contrôlés à l'aide de critères relatifs aux impacts sur la société	56
414.2	Impacts négatifs substantiels, réels et potentiels, sur la société dans la chaîne d'approvisionnement et mesures prises	48-49
417 COMMERCIALISATION ET ÉTIQUETAGE		
417.1	Exigences relatives à l'information sur les produits et services et l'étiquetage	52-53
417.2	Cas de non-conformité concernant l'information sur les produits et services et l'étiquetage	Pas de non-conformité
417.3	Cas de non-conformité concernant la communication marketing	Pas de non-conformité
418 CONFIDENTIALITÉ DES DONNÉES DES CLIENTS		
418.1	Plaintes fondées relatives aux atteintes à la confidentialité des données des clients et aux pertes de données des clients	Pas de plaintes
419 CONFORMITÉ SOCIO-ÉCONOMIQUES		
419.1	Non-conformité à la législation et aux réglementations sociales et économiques	Pas de non-conformité



COMPTES & RAPPORTS ANNUELS





COMPTES SOCIAUX

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice Précédent		
	Brut	« Amortissement et provisions »	Net	« Net 31/12/2024 »
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)	37.375.159,42	18.648.953,28	18.726.206,14
	* Frais préliminaires	2.180.000,00	1.284.920,55	895.079,45
	* Charges à répartir sur plusieurs exercices	35.195.159,42	17.364.032,73	17.831.126,69
	* Primes de remboursement des obligations	-		
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	20.467.241,25	11.177.064,69	9.290.176,56
	* Immobilisation en recherche et développement	0,00	0,00	0,00
	* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	0,00	0,00	0,00
	* Fonds commercial	0,00	0,00	0,00
	* Autres immobilisations incorporelles	20.467.241,25	11.177.064,69	9.290.176,56
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	879.630.754,43	364.820.877,51	514.809.876,92
	* Terrains	242.494.048,00	1.250.000,00	229.443.047,62
	* Constructions	395.517.508,26	234.795.671,76	160.721.836,50
	* Installations techniques, matériel et outillage	74.874.340,40	56.966.082,95	17.908.257,45
	* Matériel transport	86.717.947,58	37.650.625,06	60.868.322,90
	* Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	52.991.251,08	34.158.497,74	18.832.753,34
	* Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
	* Immobilisations corporelles en cours	27.035.659,11		27.035.659,11
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)	207.350.949,46	2.500.000,00	204.850.949,46
	* Prêts immobilisés	0,00		0,00
	* Autres créances financières	194.850.949,46		194.850.949,46
	* Titres de participation	12.500.000,00	2.500.000,00	10.000.000,00
	* Autres titres immobilisés	0,00		0,00
	ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (E)			
	* Diminution des créances immobilisées	0,00		
	* Augmentation des dettes financières	0,00		
	TOTAL I (A+B+C+D+E)	1.144.824.104,56	397.146.895,48	747.677.209,08
ACTIF CIRCULANT	STOCKS (F)	1.476.382.257,32	36.717.263,99	1.439.664.993,33
	* Marchandises	1.466.229.299,20	36.717.263,99	1.429.512.035,21
	* Matières et fournitures, consommables	0,00	0,00	
	* Produits en cours	10.152.958,12	0,00	10.152.958,12
	* produits intermédiaires et produits résiduels	0,00	0,00	
	* Produits finis	0,00	0,00	
	CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	674.643.574,70	10.423.734,14	664.219.840,56
	* Fournis. débiteurs, avances et acomptes	40.834.072,31		40.834.072,31
	* Clients et comptes rattachés	547.174.722,80	10.423.734,14	536.750.988,66
	* Personnel	809.858,25		809.858,25
	* Etat	19.272.145,95		19.272.145,95
	* Comptes d'associés	0,00		0,00
	* Autres débiteurs	57.593.162,31		57.593.162,31
	* Comptes de régularisation-Actif	8.959.613,08		8.959.613,08
	TITRES VALEURS DE PLACEMENT (H)	363.225.534,94		363.225.534,94
	Titres et valeurs de placement	363.225.534,94		363.225.534,94
	ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (I)	9.717,12		9.717,12
	. (Eléments circulants)	9.717,12		9.717,12
TRÉSORERIE	TOTAL II (F+G+H+I)	2.514.261.084,08	47.140.998,13	2.467.120.085,95
	TRESORERIE - ACTIF	85.877.099,02		85.877.099,02
	* Chèques et valeurs à encaisser	10.017.598,72		10.017.598,72
	* Banques, TG et CCP	75.212.391,93		75.212.391,93
	* Caisse, Régie d'avances et accreditifs	647.108,37		647.108,37
	TOTAL III	85.877.099,02		85.877.099,02
TOTAL GENERAL I+II+III		3.744.962.287,66	444.287.893,61	3.300.674.394,04
				2.615.633.844,89

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice	"Exercice Précédent 31/12/2024"
FINANCEMENT PERMANENT	CAPITAUX PROPRES	1.434.094.312,44	1.256.879.994,57
	* Capital social ou personnel (1)	102.326.400,00	102.326.400,00
	* Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé capital appelé dont versé.....		
	* Prime d'émission, de fusion, d'apport		
	* Ecart de réévaluation		
	* Réserve légale	10.232.640,00	10.232.640,00
	* Autres réserves	8.552.273,80	8.552.273,80
	* Report à nouveau (2)	1.012.977.000,66	930.839.986,53
	* Résultat nets en instance d'affectation (2)	0,00	
	* Résultat net de l'exercice (2)	300.005.997,98	204.928.694,24
	Total des capitaux propres (A)	1.434.094.312,44	1.256.879.994,57
	CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)		
	* Subvention d'investissement		
	* Provisions réglementées		
	DETTES DE FINANCEMENT (C)	581.250.000,00	69.703.873,06
	* Emprunts obligataires	581.250.000,00	
	* Autres dettes de financement	0,00	69.703.873,06
	PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)	0,00	0,00
	* Provisions pour risques	0,00	
	* Provisions pour charges	0,00	
	ECARTS DE CONVERSION-PASSIF (E)	0,00	0,00
	* Augmentation des créances immobilisées	0,00	
	* Diminution des dettes de financement	0,00	
Total I (A+B+C+D+E)		2.015.344.312,44	1.326.583.867,63
PASSIF CIRCULANT	DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)	1.252.319.503,93	995.070.318,96
	* Fournisseurs et comptes rattachés	684.987.016,69	499.202.693,34
	* Clients créditeurs, avances et acomptes	56.825.471,09	80.938.353,13
	* Personnel	27.766.985,37	18.719.789,53
	* Organisme sociaux	14.327.730,09	11.490.922,35
	* Etat	196.675.064,71	117.221.012,22
	* Comptes d'associés	9.790.000,00	9.790.000,00
	* Autres créanciers	171.074.004,07	75.657.083,86
	* Comptes de régularisation passif	90.873.231,91	182.050.464,53
	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)	28.850.285,85	21.280.755,65
	ECARTS DE CONVERSION-PASSIF (Elements circulants) (H)	4.160.291,83	5.542.359,09
Total II (F+G+H)		1.285.330.081,61	1.021.893.433,70
TRÉSORERIE	TRESORERIE-PASSIF	0,00	267.156.543,56
	* Crédits d'escompte		
	* Crédits de trésorerie	0,00	250.000.000,00
	* Banques de régularisation	0,00	17.156.543,56
Total III		0,00	267.156.543,56
TOTAL GENERAL I+II+III		3.300.674.394,05	2.615.633.844,89

(1) Capital personnel débiteur

(2) Bénéficiaire (+). déficitaire (-)

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (Hors Taxes)

EXERCICE CLOS LE 31/12/2025

NATURE		OPERATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE 3=2+1	TOTAUX DE L'EXERCICE PRECEDENT Au 31/12/2024
		Propres à l'exercice 1	concernant les exercices précédent 2		
EXPLOITATION	I PRODUITS D'EXPLOITATION				
	* Ventes de marchandises (en l'état)	4.023.868.440,29		4.023.868.440,29	2.759.360.689,54
	* Ventes de biens et services produits chiffre d'affaires	109.719.651,37		109.719.651,37	71.506.913,17
	* Variation de stocks de produits (1)	2.019.962,25		2.019.962,25	150.584,78
	* Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même				
	* Subventions d'exploitation				
	* Autres produits d'exploitation	4.001.326,32		4.001.326,32	4.226.333,25
	* Reprises d'exploitation: transferts de charges	24.243.998,72		24.243.998,72	18.906.726,59
	Total I	4.163.853.378,95		4.163.853.378,95	2.854.151.247,33
	II CHARGES D'EXPLOITATION				
FINANCIER	* Achats revendus(2) de marchandises	3.196.366.201,22		3.196.366.201,22	2.196.431.978,92
	* Achats consommés(2) de matières et fournitures	33.557.329,90		33.557.329,90	23.086.900,07
	* Autres charges externes	152.956.417,06		152.956.417,06	96.503.696,21
	* Impôts et taxes	4.807.464,81		4.807.464,81	4.789.671,20
	* Charges de personnel	175.293.578,90		175.293.578,90	138.513.835,17
	* Autres charges d'exploitation	1.857.390,73		1.857.390,73	1.854.056,89
	* Dotations d'exploitation	107.165.854,46		107.165.854,46	55.878.797,14
	Total II	3.672.004.237,08	0,00	3.672.004.237,08	2.517.058.935,60
	III RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			491.849.141,87	337.092.311,73
	IV PRODUITS FINANCIERS				
NON COURANT	* Produits des titres de partic. et autres titres immobilisés				
	* Gains de change	21.069.884,67		21.069.884,67	14.404.546,80
	* Interêts et autres produits financiers	15.642.083,96		15.642.083,96	13.805.477,17
	* Reprises financier : transfert charges	30.959,33		30.959,33	268.692,13
	Total IV	36.742.927,96		36.742.927,96	28.478.716,10
	V CHARGES FINANCIERES				
	* Charges d'interêts	19.759.826,86		19.759.826,86	19.759.782,24
	* Pertes de change	4.745.486,22		4.745.486,22	1.644.794,33
	* Autres charges financières				
	* Dotations financières	2.509.717,12		2.509.717,12	30.959,33
	Total V	27.015.030,20		27.015.030,20	21.435.535,90
	VI RESULTAT FINANCIER (IV-V)			9.727.897,75	7.043.180,20
	VII RESULTAT COURANT (III+VI)			501.577.039,62	344.135.491,93
	VII PRODUITS NON COURANTS				
	VIII * Produits des cessions d'immobilisations	6.621.221,77		6.621.221,77	4.805.434,03
	* Subventions d'équilibre				
	* Reprises sur subventions d'investissement				
	* Autres produits non courants	8.406.867,00		8.406.867,00	12.801.192,75
	* Reprises non courantes ; transferts de charges	2.917.912,88		2.917.912,88	4.500.000,00
	Total VIII	17.946.001,65		17.946.001,65	22.106.626,78
	IX CHARGES NON COURANTES				
	* Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	4.784.052,72		4.784.052,72	3.290.913,04
	* Subventions accordées				
	* Autres charges non courantes	21.520.792,58		21.520.792,58	34.480.927,43
	* Dotations non courantes aux amortis sements et aux provisions	6.799.999,99		6.799.999,99	5.000.000,00
	Total IX	33.104.845,29		33.104.845,29	42.771.840,47
	X RESULTAT NON COURANT (VIII-IX)			-15.158.843,64	-20.665.213,69
	XI RESULTAT AVANT IMPÔTS (VII+X)			486.418.195,98	323.470.278,24
	XII IMPÔTS SUR LES BENEFICES	186.412.198,00		186.412.198,00	118.541.584,00
	XIII RESULTAT NET (XI-XII)			300.005.997,98	204.928.694,24
	XIV TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VIII)			4.218.542.308,56	2.904.736.590,21
	XV TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XIII)			3.918.536.310,57	2.699.807.895,97
	XVI RESULTAT NET (total des produits-total des charges)			300.005.997,98	204.928.694,24

ÉTAT DES SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION (E.S.G)

EXERCICE CLOS LE 31/12/2025

			EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
1		Ventes de marchandises (en l'état)	4 023.868.440,04	2 759.360.689,54
2	-	Achats revendus de marchandises	3 196.366.211,55	2 196.431.978,92
I	=	MARGES BRUTES SUR VENTES EN L'ETAT	827.502.228,49	562.928.710,62
II	+	PRODUCTION DE L'EXERCICE (3+4+5)	111.739.618,92	71.657.497,95
3		Ventes de biens et services produits	109.719.656,67	71.506.913,17
4		Variation de stocks de produits	2 019.962,25	160.584,78
5		Immobilisations produites par l'Es pour elle même	0,00	
III	-	CONSOMMATION DE L'EXERCICE (6+7)	186.513.747,02	119.590.596,28
6		Achats consommés de matières et fournitures	33.557.329,90	23.086.900,07
+	7	Autres charges externes	152.956.417,12	96.503.696,21
IV	=	VALEUR AJOUTÉE (I+II+III)	752.728.100,39	514.995.612,29
8	+	Subventions d'exploitation		
V	-	Impôts et taxes	4.807.464,81	4.789.671,20
10	-	Charges de personnel	175.293.578,90	138.513.835,17
	=	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (E.B.E) OU INSUFFISANCE BRUT D'EXPLOITATION (I.B.E)	572.627.056,68	371.692.105,92
11	+	Autres produits d'exploitation	4.001.326,32	4.226.333,25
12	-	Autres charges d'exploitation	-1.857.391,35	1.854.056,89
13	+	Reprises d'exploitation: transfert de charges	24.243.998,72	18.906.726,59
14	-	Dotations d'exploitation	107.165.854,45	55.878.797,14
VI	=	RESULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)	495.563.918,62	337.092.311,73
VII		RESULTAT FINANCIER	36.742.927,61	7.043.180,20
VIII	=	RESULTAT COURANT (+ ou -)	501.677.033,33	344.135.491,93
IX		RESULTAT NON COURANT (+ ou -)	-15.158.837,35	-20.665.213,69
15	-	Impôts sur les résultats	186.412.198,00	118.541.584,00
X	=	RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -)	300.005.997,98	204.928.694,24

CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F) – AUTOFINANCEMENT

1		RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -)		
		* Bénéfice + * Perte -	300.005.997,98	204.928.694,24
2	+	Dotations d'exploitation	55.215.253,36	33.451.073,53
3	+	Dotations financières	2.500.000,00	
4	+	Dotations non courantes	2.000.000,00	5.000.000,00
5	-	Reprises d'exploitation		
6	-	Reprises financières		
7	-	Reprises non courantes		
8	-	Produits des cessions des immobilisations	6.621.221,77	4.805.434,03
9	+	Valeurs nettes des immobilisations cédées	4.784.052,72	3.290.913,04
I		CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F)	357.884.082,29	241.865.246,78
10	-	Distributions de bénéfices	122.791.680,00	96.186.816,00
II		AUTOFINANCEMENT	235.092.402,29	145.678.430,78

TABLEAU DE FINANCEMENT

EXERCICE CLOS LE 31/12/2025

I. SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN

MASSES		EXERCICE N	EXERCICE N-1	VARIATION A-B	
				Emplois C	Ressources D
1	Financement permanent	2.015.344.312,44	1.326.583.867,63		688.760.444,81
2	Moins actif immobilisé	747.677.209,08	714.589.243,74	33.087.965,34	
3	= FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL (A)	1.267.667.103,36	611.994.623,89		655.672.479,47
4	Actif circulant	2.467.120.085,95	1.855.340.585,82	611.779.500,13	
5	Moins Passif circulant	1.285.330.081,61	1.021.893.433,70		263.436.647,91
6	= BESOINS DE FINANCEMENT GLOBAL (B)	1.181.790.004,34	833.447.152,12	348.342.852,22	
+	TRESORERIE NETTE (ACTIF -PASSIF) (A-B)	85.877.099,02	(221.452.528,23)	307.329.627,25	

II. EMPLOIS ET RESSOURCES

	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
I. RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE				
* AUTOFINANCEMENT (A)	-	235.092.402,29	-	145.678.430,78
* Capacité d'autofinancement		357.884.082,29		241.865.246,78
- Distributions de bénéfices		122.791.680,00		96.186.816,00
* CESSIONS ET REDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS (B)		24.121.221,77		4.805.434,03
* Cessions d'immobilisations incorporelles				
* Cessions d'immobilisations corporelles		6.621.221,77		4.805.434,03
* Cessions d'immobilisations financières				
* Récupérations sur créances immobilisées		17.500.000,00		
* AUGMENTATIONS DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES (C)		-		-
* Augmentations de capital, apports				
* Subvention d'investissement				
* AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT (D) (nettes de primes de remboursement)		581.250.000,00		
TOTAL I. RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)	-	840.463.624,06	-	150.483.864,81
II. EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE				
ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS (E)	107.795.190,43		314.715.944,39	
* Acquisitions d'immobilisations incorporelles	3.086.156,88		1.410.043,27	
* Acquisitions d'immobilisations corporelles	102.597.033,55		103.305.901,12	
* Acquisitions d'immobilisations financières	2.112.000,00		210.000.000,00	
* Augmentation des créances immobilisées				
* REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES (F)				
* REMBOURSEMENT DES DETTES DE FINANCEMENT (G)	69.703.873,06		52.567.930,23	
* EMPLOIS EN NON VALEURS (H)	7.292.081,10		7.514.126,07	
TOTAL II. EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)	184.791.144,59		374.798.000,69	
III. VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.F.G.)	348.342.852,22			267.735.490,96
IV. VARIATION DE LA TRESORERIE	307.329.627,25	-	43.421.355,08	
TOTAL GENERAL	840.463.624,06	840.463.624,06	418.219.355,77	418.219.355,77

PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION SPECIFIQUES A L'ENTREPRISE

AU 31/12/2025

INDICATION DES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES PAR L'ENTREPRISE	
I. ACTIF IMMOBILISE	
A. EVALUATION A L'ENTREE	
1. Immobilisation en non-valeurs	montant nominal diminué de tva récupérable
2. Immobilisations incorporelles	montant nominal diminué de tva récupérable
3. Immobilisations corporelles	prix d'achat augmenté des charges accessoires a l'exclusion de tva récupérable
4. Immobilisations financières	montant nominal déduction faite le cas échéant de provisions pour dépréciation
B. CORRECTIONS DE VALEURS	
1. Méthodes d'amortissements	Linéaire sur durée de vie probable de chaque catégorie d'immob
2. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation	provision calculée sur la base de la perte probable
3. Méthodes de détermination des écarts de conversion-Actif	
II. ACTIF CIRCULANT (Hors trésorerie)	
A. EVALUATION A L'ENTREE	
1. Stocks	coût d'achat diminué de tva récupérable et des déductions obtenues
2. Créances	montant nominal sauf cas de dépréciation constatée
3. Titres et valeurs de placement	—
B. CORRECTIONS DE VALEURS	
1. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation	perte probable future
2. Méthodes de détermination des écarts de conversion-Actif	
III. FINANCEMENT PERMANENT	
1. Méthodes de réévaluation	—
2. Méthodes d'évaluation des provisions réglementées	
3. Dettes de financement permanent	—
4. Méthodes d'évaluation des provisions durables pour risques et charg	calculés sur la base d'évaluation des risques encourus
5. Méthodes de détermination des écarts de conversion-Passif	
IV. PASSIF CIRCULANT (Hors trésorerie)	
1. Dettes du passif circulant	montant nominal
2. Méthodes d'évaluation des autres provisions pour risques et charg	—
3. Méthodes de détermination des écarts de conversion-Passif	
V. TRESORERIE	
1. Trésorerie-Actif	valeur nominale
2. Trésorerie-Passif	valeur nominale
3. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation	—

ÉTAT DES DÉROGATIONS

AU 31/12/2025

INDICATION DES DEROGATIONS	DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NEANT	NEANT
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse.	NEANT	NEANT

ÉTAT DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES

AU 31/12/2025

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DU CHANGEMENT	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation	Ancienne méthode : Fait déclencheur : Date du dernier mouvement Calcul : 10% du PRM chaque année à partir de la deuxième année Résultat : 5 777 297,15 Dhs Nouvelle méthode : Fait déclencheur : Date de la dernière entrée Calcul : 25% du PRM chaque année à partir de la deuxième année Résultat : 12 414 541,98 Dhs	Un impact d'augmentation des provisions avec une influence sur le résultat avant impôt de 6 637 244,83 Dhs par rapport à l'ancienne méthode
II. Changements affectant les règles de présentation	NEANT	NEANT

DÉTAIL DES NON-VALEURS

Exercice Clos le 31/12/2025

COMPTE PRINCIPAL	INTITULE	MONTANT AU 31.12.25
	Frais préliminaires :	
2111	Frais de constitution	
2112	Frais préalable au démarrage	
2113	Frais d'augmentation du capital	
2114	Frais sur opérations de fusions, de scissions et de transformation	
2116	Frais de prospection	
2117	Frais de publicité	
2118	Autres frais préliminaires	2.180.000,00
	Charges à répartir sur plusieurs exercices :	
2121	Frais d'acquisition des immobilisations	
+	Frais d'émission des emprunts	
2128	Autres charges à répartir	35.195.159,42
	Primes de remboursement des obligations :	
2130	Primes de remboursement des obligations :	
	TOTAL	37.375.159,42

TABEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIÈRES

NATURE	MONTANT BRUT DEBUT EX	Acquisition	
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS	41.324.931,59	7.292.081,10	
* Frais préliminaires	2.180.000,00	0,00	
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	44.576.661,50	7.292.081,10	
* Primes de remboursement obligations	0,00	0,00	
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS (Ajout)			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	21.650.719,06	3.086.156,86	
* Immobilisation en recherche et développement	0,00	0,00	
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	0,00	0,00	
* Fonds commercial	0,00	0,00	
* Autres immobilisations incorporelles	23.060.762,33	3.086.156,86	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	691.565.063,03	102.597.033,55	
* Terrains	242.494.048,00	0,00	
* Constructions	336.934.676,46	18.279.257,11	
* Installations techniques, matériel et outillage	64.946.539,98	8.010.689,44	
* Matériel de transport	56.126.525,00	40.723.199,32	
* Mobilier, matériel de bureau et aménagement/ infor	44.039.591,00	8.958.860,08	
* Immobilisations corporelles en cours	44.028.599,11	26.625.027,60	
TOTAL GENERAL	754.540.713,68	112.975.271,51	

TABEAU DES AMORTISSEMENTS

NATURE
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS
* Frais préliminaires
* Charges à répartir sur plusieurs exercices
* Primes de remboursement des obligations
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES
* Immobilisation en recherche et développement
* Brevets, marques droits et valeurs similaires
* Fonds commercial
* Autres immobilisations incorporelles
IMMOBILISATIONS CORPORELLES
* Terrains
* Constructions
* Installations techniques; matériel et outillage
* Matériel de transport
* Mobilier, matériel de bureau et aménagements
* Autres immobilisations corporelles
* Immobilisations corporelles en cours
TOTAL GENERAL

COMPTES & RAPPORT ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31/12/2025

AUGMENTATION			DIMINUTION			MONTANT BRUT FIN EXERCICE
	Prod par l'entreprise pour elle même	Virement	Cession	Retrait	virement	
	0,00	661.529,15	0,00	17.335.112,33	0,00	37.375.159,42
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2.180.000,00
	0,00	661.529,15	0,00	17.335.112,33	0,00	35.195.159,42
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	0,00	320.322,06	0,00	6.000.000,00	0,00	20.467.241,25
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	0,00	320.322,06	0,00	6.000.000,00		20.467.241,25
	0,00	42.636.116,29	10.131.776,74	422.630,62	43.617.967,60	879.630.754,43
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	242.494.048,00
	0,00	40.303.574,69	0,00	0,00	0,00	395.517.508,26
	0,00	2.332.541,60	0,00	415.430,62	0,00	74.874.340,40
	0,00	0,00	10.131.776,74	0,00	0,00	86.717.947,58
	0,00	0,00	0,00	7.200,00	0,00	52.991.251,08
	0,00	0,00	0,00	0,00	43.617.967,60	27.035.659,11
	0,00	43.617.967,50	10.131.776,74	23.757.742,95	43.617.967,60	937.473.155,10

EXERCICE CLOS LE 31/12/2025

	Cumul début exercice 1	Dotation de l'exercice 2	Amortissements sur immobilisations sorties 3	Cumul d'amortissement fin exercice 4 = 1+2-3
	28.575.380,54	7.408.685,07	17.335.112,33	18.648.953,28
	848.920,55	436.000,00	0,00	1.284.920,55
	27.726.459,99	6.972.685,07	17.335.112,33	17.364.032,73
	14.644.492,11	2.532.572,58	6.000.000,00	11.177.064,69
	14.644.492,11	2.532.572,58	6.000.000,00	11.177.064,69
	323.317.236,45	34.222.995,32	5.770.354,64	351.769.877,13
	219.076.797,30	15.718.874,46		234.795.671,76
	52.608.442,37	4.773.071,20	415.430,62	56.966.082,95
	20.966.162,46	10.231.186,24	5.347.724,02	25.849.624,68
	30.665.834,32	3.499.863,42	7.200,00	34.158.497,74
	366.537.109,10	44.164.252,97	29.105.466,97	381.595.895,10

COMPTES SOCIAUX

TABLEAU DES PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS

Date de cession ou de retrait	Compte principal	Montant brut	Amortissements cumulés	
16/06/2025	234000	258.000,00	258.000,00	
10/10/2025	234000	120.024,00	120.024,00	
04/03/2025	234000	340.082,40	340.082,40	
16/06/2025	234000	248.228,97	248.228,97	
09/10/2025	234000	331.320,01	331.320,01	
31/12/2025	234000	515.158,01	515.158,01	
03/07/2025	234000	475.728,01	447.053,99	
11/07/2025	234000	637.466,41	552.936,61	
21/02/2025	234000	360.180,01	268.802,83	
29/04/2025	234000	386.400,89	296.205,41	
30/09/2025	234000	384.750,01	295.993,98	
29/04/2025	234000	422.306,00	322.572,37	
01/05/2025	234000	300.000,00	160.109,59	
04/06/2025	234000	290.820,00	120.152,48	
29/04/2025	234000	298.072,01	117.268,88	
04/06/2025	234000	290.820,00	120.152,48	
16/06/2025	234000	290.820,00	122.064,72	
14/11/2025	234000	359.200,01	124.588,28	
06/10/2025	234000	620.959,99	175.910,31	
19/06/2025	234000	680.000,00	86.071,24	
14/11/2025	234000	1.021.440,01	180.780,89	
24/09/2025	234000	750.000,00	115.068,49	
08/08/2025	234000	750.000,00	29.178,08	
Total		10.131.776,74	5.347.724,02	

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité 1	Capital social 2	Participation au capital en % 3	Prix d'acquisition global 4	
HAKAM TECHNOLOGY SOLUTIONS	Import/Export	2.500.000,00	100,00	2.500.000,00	
HAKAM CAPITAL VENTURES	Holding	10.000.000,00	100,00	10.000.000,00	
TOTAL		12.500.000,00		12.500.000,00	

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur nette d'amortissements	Produit de cession	Plus values	Moins values
	0,00	52.916,67	52.916,67	
	0,00	52.916,67	52.916,67	
	0,00	141.000,00	141.000,00	
	0,00	124.166,67	124.166,67	
	0,00	174.000,00	174.000,00	
	0,00	271.666,67	271.666,67	
	28.674,02	179.779,01	151.104,99	
	84.529,80	223.062,01	138.532,21	
	91.377,18	201.896,20	110.519,02	
	90.195,48	150.032,58	59.837,10	
	88.756,03	181.459,34	92.703,31	
	99.733,63	244.955,60	145.221,97	
	139.890,41	227.447,49	87.557,08	
	170.667,52	209.304,48	38.636,96	
	180.803,13	228.467,19	47.664,06	
	170.667,52	244.304,48	73.636,96	
	168.755,28	213.444,59	44.689,31	
	234.611,73	230.000,00	0,00	-4.611,73
	445.049,68	521.072,11	76.022,43	
	593.928,76	550.000,00	0,00	-43.928,76
	840.659,12	780.000,00	0,00	-60.659,12
	634.931,51	699.330,01	0,00	64.398,50
	720.821,92	720.000,00	0,00	-821,92
	4.784.052,72	6.621.221,77	1.882.792,08	-45.623,03

Du 01/01/2025 Au 31/12/2025

Valeur comptable nette 5	Extrait des derniers états de synthèse de la société			Produits inscrits au C.P.C de l'exercice 9
	Date de cloture 6	Situation nette 7	Résultat net 8	
0,00	31/12/2025	-1.847.078,18	-873.650,31	744.720,53
10.000.000,00	31/12/2025	-20.640.699,53	-10.103.139,34	79.408,80
10.000.000,00	92.044,00	-22.487.777,71	-10.976.789,65	824.129,33

TABLEAU DES PROVISIONS

NATURE	Montant début exercice	DOTATIONS		
		d'exploitation	financières	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé		13.051.000,38	2.500.000,00	
2. Provisions réglementées				
3. Provisions durables pour risques et charges				
SOUS TOTAL (A)	0,00	13.051.000,38	2.500.000,00	
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	23.851.497,37	40.675.421,66		
5. Autres Provisions pour risques et charges	21.280.755,65	12.566.763,00	9.717,20	
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie				
SOUS TOTAL (B)	45.132.253,02	53.242.184,66	9.717,20	
TOTAL (A + B)	45.132.253,02	66.293.185,04	2.509.717,20	

TABLEAU DES CRÉANCES

CREANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE		
		Plus d'un an	Moins d'un an	
DE L'ACTIF IMMOBILISE	194.850.949,46	194.850.949,46		
. Prêts immobilisés				
. Autres créances financières	194.850.949,46	194.850.949,46		
DE L'ACTIF CIRCULANT	674.643.574,70	0,00	674.643.574,70	
. Fournisseurs débiteurs	40.834.072,31		40.834.072,31	
. Clients et comptes rattachés	547.174.722,80		547.174.722,80	
. Personnel	809.858,25		809.858,25	
. Etat	19.272.145,95		19.272.145,95	
. Comptes d'associés	0,00			
. Autres débiteurs	57.593.162,31		57.593.162,31	
. Comptes de régularisation actif	8.959.613,08		8.959.613,08	

EXERCICE CLOS LE 31/12/2025

	Non courantes	REPRISES			Montant fin exercice
		d'exploitation	financières	Non courantes	
					15.551.000,38
	0,00	0,00	0,00	0,00	15.551.000,38
		17.385.920,90			47.140.998,13
	4.800.000,00	6.858.078,00	30.959,00	2.917.913,00	28.850.285,85
	4.800.000,00	24.243.998,90	30.959,00	2.917.913,00	75.991.283,98
	4.800.000,00	24.243.998,90	30.959,00	2.917.913,00	91.542.284,36

Au 31/12/2025

	Echues et non recouvrées	AUTRES ANALYSES			
		Montants en devises	Montants sur l'Etat et organismes Publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par effets
		48.067.719,77	79.930.219,37	0,00	3.986.031,06
		40.260.347,74			
		7.807.372,03	46.347.213,42		3.986.031,06
			19.272.145,95		
			14.310.860,00		

TABEAU DES DETTES

DETTE	TOTAL			
		Plus d'un an	Moins d'un an	
DETTE DE FINANCEMENT	581.250.000,00	581.250.000,00		
. Emprunts obligataires	581.250.000,00	581.250.000,00		
. Autres dettes de financement				
DU PASSIF CIRCULANT	1.252.319.503,93	6.063.268,19	1.246.256.235,74	
. Fournisseurs et comptes rattachés	684.987.016,69	4.201.561,44	680.785.455,25	
. Clients créditeurs	56.825.471,09	1.861.706,75	54.963.764,34	
. Personnel	27.766.985,37		27.766.985,37	
. Organismes sociaux	14.327.730,09		14.327.730,09	
. Etat	196.675.064,71		196.675.064,71	
. Comptes d'associés	9.790.000,00		9.790.000,00	
. Autres créanciers	171.074.004,07		171.074.004,07	
. Comptes de régularisation passif	90.873.231,91		90.873.231,91	

TABEAU DES SÛRETÉS RÉELLES DONNÉES OU REÇUES

TIERS CREDITEURS OU TIERS DEBITEURS	Montant couvert par la sûreté	NATURE (1)	
. Sûretés données			
hypothèque 1 ^{er} Rang			
. Sûretés reçues			

(1) Gage : 1 Hypothèque : 2 Nantissement : 3 Warrant : 4 Autres : 5 (à préciser)

(2) Préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données)
(entreprises liées, associés, membres du personnel)

(3) préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur (sûretés reçues)

EXERCICE CLOS LE 31/12/2025

		AUTRES ANALYSES			Montants représentés par effets
	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'Etat et organismes Publics	Montants sur les entreprises liées	
		652.908.527,94	196.948.214,71		0,00
		652.908.527,94	273.150,00		
			196.675.064,71		

Au 31/12/2025

	Date et lieu d'inscription	Objet (2) (3)	Valeur comptable nette de la sûreté donnée à la date de clôture

ENGAGEMENTS FINANCIERS REÇUS OU DONNÉS HORS OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL

AU 31/12/2025

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montants Exercice	Montants Exercice Précédent
. Avals et cautions	46 895 Kdhs	54 808 Kdhs
. Engagements en matière de pension de retraites et obligations similaires.		
. Autres engagements donnés		
. LC/ Engagements	1 050 744 Kdhs	1 057 165 Kdhs
.		
.		
(1) Dont engagements à l'égard d'entreprises liées.....		

ENGAGEMENTS RECUS	Montants Exercice	Montants Exercice Précédent
. Obligations cautionnées	-	-
. Caution	1 080 Kdhs	1 080 Kdhs

TABLEAU DES BIENS EN CRÉDIT-BAIL

AU 31/12/2025

Rubriques	Date de la 1ère échéance	Durée du contrat en mois	Valeur estimée du bien à la date du contrat	Durée théorique d'amortis- sement du bien	Cumul des exercices précédents des redevances	Montant de l'exercice des redevances	Redevances restant à payer		Prix d'achat résiduel en fin de contrat	Observations
							A moins d'un an	A plus d'un an		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
constructions	01/09/2019	120	85.362.200,00	20	25.570.344,62	27.006.166,31	16.443.128,16	16.342.560,91	8.488.220,00	

DÉTAIL DES POSTES DU C.P.C

Exercice Clos le 31/12/2025

POSTE		EXERCICE 2025	EXERCICE PRÉCÉDENT 2024
611	CHARGES D'EXPLOITATION		
	Achats revendus de marchandises		
	* Achats de marchandises	3.637.953.442,33	2.360.796.749,73
	* Variation des stocks de marchandises	-441.587.241,11	-164.364.770,81
	Total	3.196.366.201,22	2.196.431.978,92
612	Achats consommés de matières et fournitures		
	* Achats de matière premières		
	* Variation des stocks de matières premières		
	* Achats de matières et fournitures consommables et d'emballages		
	* Variation des stocks de matières, fournitures et emballages		
	* Achats non stockés de matières et de fournitures	9.571.410,34	8.070.022,63
	* Achats de travaux, études et prestation de services	23.985.919,56	15.016.877,44
	Total	33.557.329,90	23.086.900,07
613/614	Autres charges externes		
	* Locations et charges locatives	4.586.065,96	3.071.022,13
	* Redevances de crédit-bail	27.006.166,37	10.339.499,64
	* Entretien et réparations	12.784.569,17	13.767.866,39
	* Primes d'assurances	4.855.461,43	3.815.890,78
	* Rémunérations du personnel extérieur à l'entreprise	1.627.913,97	1.121.401,05
	* Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	17.677.081,43	12.557.849,00
	* Redevances pour brevets, marque, droits ...		
	* Transports	13.131.514,26	8.086.835,23
	* Déplacements, missions et réceptions	13.785.431,19	7.455.228,29
	* Reste du poste des autres charges externes	57.502.213,34	36.288.103,70
	Total	152.956.417,12	96.503.696,21
617	Charges de personnel		
	* Rémunération du personnel	137.791.208,89	108.673.559,70
	* Charges sociales	29.763.620,55	23.002.729,89
	* Reste du poste des charges de personnel	7.738.749,46	6.837.545,58
	Total	175.293.578,90	138.513.835,17
618	Autres charges d'exploitation		
	* Jetons de présence	1.845.000,00	1.845.000,00
	* Pertes sur créances irrécouvrables	12.390,73	9.056,89
	* Reste du poste des autres charges d'exploitation		
	Total	1.857.390,73	1.854.056,89
638	CHARGES FINANCIERES		
	Autres charges financières		
	* Charges nettes sur cessions de titres et valeurs de placement		
	* Reste du poste des autres charges financières		
	Total		
658	CHARGES NON COURANTES		
	Autres charges non courantes		
	* Pénalités sur marchés et débits		
	* Rappels d'impôts (autres qu'impôts sur les résultats)	18.750.739,00	20.945.010,60
	* Pénalités et amendes fiscales	480.502,71	742.529,85
	* Créances devenues irrécouvrables	945.344,39	1.485.314,46
	* Reste du poste des autres charges non courantes	1.344.206,48	3.590.159,64
	Total	21.520.792,58	26.763.014,55

DÉTAIL DES POSTES DU C.P.C

Exercice Clos le 31/12/2025

POSTE		EXERCICE 2025	EXERCICE PRECEDENT 2024
711	PRODUITS D'EXPLOITATION		
	Ventes de marchandises		
	* Ventes de marchandises au Maroc	4.035.232.873,64	2.764.781.592,57
	* Ventes de marchandises à l'étranger		
	* Reste du poste des ventes de marchandises	-11.364.433,35	-5.420.903,03
	Total	4.023.868.440,29	2.759.360.689,54
712	Ventes des biens et services produits		
	* Ventes de biens au Maroc		
	* Ventes de biens à l'étranger		
	* Ventes des services au Maroc	109.391.105,86	71.206.207,83
	* Ventes des services à l'étranger		
	* Redevances pour brevets, marques, droits ...		
	* Reste du poste des ventes et services produits	328.545,51	300.705,34
	Total	109.719.651,37	71.506.913,17
713	Variation des stocks de produits		
	* Variation des stocks des biens produits		
	* Variation des stocks des services produits	2.019.962,25	150.584,78
	* Variation des stocks des produits en cours		
	Total	2.019.962,25	150.584,78
718	Autres produits d'exploitation		
	* Jeton de présence reçus		
	* Reste du poste (produits divers)	4.001.326,32	4.226.333,25
	Total	4.001.326,32	4.226.333,25
719	Reprises d'exploitation, transferts de charges		
	* Reprises	24.243.998,72	18.334.455,76
	* Transferts de charges		572.270,83
	Total	24.243.998,72	18.906.726,59
738	PRODUITS FINANCIERS		
	Intérêts et autres produits financiers		
	* Intérêt et produits assimilés	15.642.083,96	10.107.620,33
	* Revenus des créances rattachées à des participations		
	* Produits nets sur cessions de titres et valeurs de placement		
	* Reste du poste intérêts et autres produits financiers		3.697.856,84
	Total	15.642.083,96	13.805.477,17

PASSAGE DU RÉSULTAT NET COMPTABLE AU RÉSULTAT NET FISCAL

Exercice Clos le 31/12/2025

INTITULES	Réintégrations	déductions
I. RESULTAT NET COMPTABLE		
Bénéfice net	300.005.997,98	
Perte nette		0,00
II. REINTEGRATIONS FISCALES	276.599.659,18	
1. Courantes	70.956.219,47	
AMORTISSEMENT	3.699.440,48	
CADEAUX	585.651,07	
DONS	5.550,00	
CREANCES IRRECOUVRABLES	12.390,73	
PROV DIVERSES	23.656.864,04	
PROV CLT CREANCES DOUTEUSES	2.278.767,33	
PROV DEP stock	36.557.263,99	
PROFIT DE CHANGE LATENT 12/2025	4.160.291,83	
2. Non courantes	205.643.439,71	0,00
PENALITE	480.502,71	
PROV DIVERSES	789.893,00	
CSS	17.960.846,00	
IS	186.412.198,00	
III. DEDUCTIONS FISCALES		28.334.481,20
1. Courantes		25.416.568,32
REPRISE PROV DIVERSES		4.439.228,90
REPRISE PROV DEP stock 2024		15.434.980,33
REPRISE PROFIT DE CHANGE LATENT 2024		5.542.359,09
2. Non courantes		2.917.912,88
REPRISE PROV DIVERSES		2.917.912,88
Total	576.605.657,16	28.334.481,20
IV. RESULTAT BRUT FISCAL		Montant
Bénéfice brut si T1 > T2 (A)	548.271.175,96	
Déficit brut fiscal si T2 > T1 (B)		0,00
V. REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES (C) (1)		0,00
Exercice n-4	0,00	
Exercice n-3	0,00	
Exercice n-2	0,00	
Exercice n-1	0,00	
VI. RESULTAT NET FISCAL		
Bénéfice net fiscal (A-C)		548.271.175,96
ou déficit net fiscal (B)		0,00
		Montant
VII. CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERES		0,00
VIII. CUMUL DES DEFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER		0,00
Exercice n-4	0,00	0,00
Exercice n-3	0,00	0,00
Exercice n-2	0,00	0,00
Exercice n-1	0,00	0,00

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT COURANT APRÈS IMPÔTS

I. DETERMINATION DU RESULTAT	
. Résultat courant d'après C.P.C.	
. Réintégrations fiscales sur opérations courantes	
. Déductions fiscales sur opérations courantes	
. Résultat courant théoriquement imposable	
. Impôt théorique sur résultat courant	
. Résultat courant après impôts	

II. INDICATION DU REGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYES PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LEGALES SPECIFIQUES.

DÉTAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE

(Modèle Comptable Normal)	Solde au début de l'exercice 1	
A. T.V.A. Facturée	82.387.484,08	
B. T.V.A. Récupérable	11.722.616,99	
* sur charges	10.977.269,66	
* sur immobilisations	745.347,33	
C. T.V.A. dûe ou crédit de T.V.A = [A - B]	70.664.867,09	

ÉTAT DE RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

Montant du capital 102.326.400,00

Nom, prénom ou raison sociale des principaux associés (1) 1	Adresse 2	NOMBRE DE TITRES		
		Exercice précédent 3	Exercice actuel 4	
HAKAM ABDELLATIF FINANCE	RTE DE CASA AV H2 CO ROYAL AUTO RABAT	321.809	321.809	
MAD INVEST	RTE DE CASA AV H2 CO ROYAL AUTO RABAT	198.000	198.000	
FINAM	CHEZ HAKAM FRERES AV H2 RABAT	146.490	146.490	
HAKAM EL ABBES PARTICIPATIONS	RTE DE CASA AV H2 CO ROYAL AUTO RABAT	98.976	98.976	
ZAK FINANCE	16 18 RUE RAPHAEL MARISCAL CASA	91.070	91.070	
BISMILAH HOLDING	RTE DE CASA AV H2 CO ROYAL AUTO RABAT	86.986	86.986	
LOUKSSOS HOLDING	CHEZ HAKAM FRERES AV H2 RABAT	46.795	46.795	
AUTRE ASSOCIES		33.138	33.138	

(1) Quand le nombre des associés est inférieur ou égal à 10, l'entreprise doit déclarer tous les participants au capital. Dans les autres cas il ya lieu de ne mentionner que les 10 principaux associés par ordre d'importance décroissance.

EXERCICE CLOS LE 31/12/2025

	MONTANT
(+)ou (-)	501.577.039,62
(+)	70.956.219,47
(-)	25.416.568,32
(=)	547.116.690,77
(-)	186.019.674,86
(=)	315.557.364,76

Au 31/12/2025

	Opérations comptables de l'exercice 2	Déclarations TVA de l'exercice 3	Solde fin d'exercice (1 + 2 - 3 = 4)
	817.990.814,89	808.407.376,93	91.970.922,04
	659.170.718,38	651.621.189,42	19.272.145,95
	647.749.615,19	641.811.062,36	16.915.822,49
	11.421.103,19	9.810.127,06	2.356.323,46
	158.820.096,51	156.786.187,51	72.698.776,09

Au 31/12/2025

	Valeur nominale de chaque action ou part sociale 5	MONTANT DU CAPITAL		
		Souscrit 6	Appelé 7	libéré 8
	100	32.180.900	32.180.900	32.180.900
	100	19.800.000	19.800.000	19.800.000
	100	14.649.000	14.649.000	14.649.000
	100	9.897.600	9.897.600	9.897.600
	100	9.107.000	9.107.000	9.107.000
	100	8.698.600	8.698.600	8.698.600
	100	4.679.500	4.679.500	4.679.500
	100	3.313.800	3.313.800	3.313.800

ÉTAT D'AFFECTATION DES RÉSULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Origine		Affectation
A. ORIGINE DES RESULTATS A AFFECTER		B. AFFECTATION DES RESULTATS	
		* Réserve légale	
* Report à nouveau	930.839.986,53	* Autres réserves	
* Résultats nets en instance d'affectation		* Tantièmes	
* Résultat net de l'exercice	204.928.694,24	* Dividendes	122.791.680,00
* Prélèvements sur les réserves		* Autres affectations	
* Autres prélèvements		* Report à nouveau	1.012.977.000,77
TOTAL A	1.135.768.680,77	TOTAL B	1.135.768.680,77

RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'ENTREPRISE AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

NATURE DES INDICATIONS	2023	2024	2025
. SITUATION NETTE DE L'ENTREPRISE			
. Capitaux propres plus capitaux propres assimilés moins immobilisation en non valeurs	1.128.132.804,00	1.238.698.713,61	1.415.368.106,30
. OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE			
1. Chiffre d'affaires hors taxes	2.225.499.134,64	2.830.867.602,71	4.133.588.091,66
2. Résultat avant impôts	250.232.629,06	323.470.278,24	486.418.195,98
3. Impôts sur les résultats	89.928.493,00	118.541.584,00	186.412.198,00
4. Bénéfices distribués	127.908.000,00	96.186.816,00	122.791.680,00
5. Résultats non distribués (mis en réserves ou en instance d'affectation)	32.396.136,06	108.741.878,24	177.214.317,98
. RESULTAT PAR TITRE			
. Résultat net par action ou par sociale	156,66	200,27	293,19
. Bénéfices distribués par action ou part sociale	125,00	94,00	120,00
. PERSONNEL			
. Montant des salaires bruts de l'exercice	98.130.776,51	107.120.749,34	128.845.626,02
. Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	513	576	720

TABLEAU DES OPÉRATIONS EN DEVISES COMPTABILISÉES PENDANT L'EXERCICE

AU 31/12/2025

NATURE	Entrée Contre - valeur en DH	Sortie Contre - valeur en DH
. Financement permanent		
. Immobilisations brutes		15.607.120,75
. Rentrées sur immobilisations		
. Remboursement des dettes de financement		
. Produits HT	45.959.854,43	
. Charges HT		3.134.384.250,52
TOTAL DES ENTREES	45.959.854,43	
TOTAL DES SORTIES		3.149.991.371,27
BALANCE DEVICES	3.104.031.516,84	
TOTAL	3.149.991.371,27	3.149.991.371,27

DATATION ET ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS

I. DATATION

AU 31/12/2025

. Date d'établissement des états de synthèse (2) 06/03/2026	
(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice	
(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse.	

II. EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1^{ère} COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE.

Dates	Indication des événements

COMPTES CONSOLIDÉS

1. BILAN CONSOLIDE

ACTIF (En KMAD)	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023
Ecart d'acquisition	-	-	-
Immobilisation incorporelles	9.385	8.518	11.454
Immobilisation corporelles	825.430	778.125	704.759
Immobilisation financières	2.353	343	343
Impôts différés actifs	24.433	15.169	12.002
ACTIF IMMOBILISE	861.602	802.156	728.558
Stocks et en-cours	1.450.924	1.031.269	888.141
Fournisseurs, avances et acomptes	125.929	54.047	27.370
Client et comptes rattachés	557.439	654.707	433.833
Personnel	831	1.103	1.036
Etat débiteur	23.494	14.142	82.727
Autres débiteurs	15.197	19.125	41.444
Comptes de régularisation - actif	9.093	7.712	9.603
Titres et valeurs de placement	363.226	97.166	8.917
ACTIF CIRCULANT	2.546.132	1.879.270	1.493.072
DISPONIBILITES	92.131	85.431	32.814
TOTAL ACTIF	3.499.865	2.766.857	2.254.444

PASSIF (En KMAD)	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023
Capital	102.326	102.326	102.326
Réserves consolidées	1.032.500	949.937	888.332
Résultat net de l'exercice (Part du groupe)	324.182	205.383	157.773
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	1.459.008	1.257.646	1.148.431
Ecart d'acquisition négatif	3.693	5.539	7.385
Dettes financières	636.534	148.034	206.656
Impôts différés passifs	86.452	77.084	73.567
PASSIF IMMOBILISE	726.678	230.657	287.608
Fournisseurs et comptes rattachés	780.225	511.312	246.584
Clients, avances et acomptes	58.354	81.173	46.034
Personnel et organismes sociaux	43.660	31.694	28.532
Etat créancier	205.349	125.288	49.619
Compte de régularisation - passif	90.891	182.568	122.867
Autres provisions pour risques et charges	29.331	22.069	26.768
Comptes courants d'associés	424	424	424
Autres dettes	105.941	56.674	26.382
PASSIF CIRCULANT	1.314.177	1.011.201	547.210
TRESORERIE - PASSIF	1	267.352	271.195
TOTAL DU PASSIF	3.499.865	2.766.857	2.254.444

2. COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES CONSOLIDE

COMPTE DE RESULTAT (En KMAD)	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023
Produits d'exploitation	4.245.687	2.928.623	2.305.757
Chiffre d'affaires	4.210.641	2.902.480	2.274.525
Variation des stocks	3.110	-6.239	10.922
Production immobilisée	-	-	153
Autres produits d'exploitation	3.801	4.053	4.488
Reprises d'exploitation	28.135	28.329	15.669
Charges d'exploitation	3.712.649	2.570.709	2.040.928
Achats consommés de matières et fournitures	3.272.891	2.254.817	1.765.841
Autres charges externes	139.116	98.642	95.841
Impôts et taxes	5.094	5.068	5.283
Charges de personnel	186.349	149.407	134.908
Autres charges d'exploitation	2.367	2.364	2.152
Dotations d'exploitation	106.831	60.410	36.904
Résultat d'exploitation	533.038	357.914	264.829
Produits financiers	26.705	24.536	15.215
Charges financières	27.829	25.678	3.989
Résultat financier	-1.124	-1.142	11.226
Produits non courants	18.286	22.355	13.242
Charges non courantes	36.571	53.913	46.399
Résultat non courant	-18.286	-31.558	-33.156
Résultat avant impôt	513.628	325.214	242.899
Impôts sur les sociétés	191.189	121.328	90.074
Impôts différés	104	349	-3.103
Reprises d'amortissement sur écarts d'acquisition	1.846	1.846	1.846
Résultat net de l'ensemble consolidé	324.182	205.383	157.773
Résultat net part du Groupe	324.182	205.383	157.773

3. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

	31-déc-25	31-déc-24	31-déc-23
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ	324.182	205.383	157.773
Dotations aux amortissements nettes des reprises	37.618	29.872	24.095
Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence			-
Résultat de cession	-1.857	-1.625	-
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT APRÈS COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET D'IMPÔT	359.943	233.630	181.869
Elimination du coût de l'endettement financier net			-
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT AVANT COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET D'IMPÔT	359.943	233.630	181.869
Incidence de variation du BFR lié à l'activité	-363.886	77.793	-271.956
Variation des impôts différés	104	349	66.027
FLUX NETS DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉS PAR L'ACTIVITÉ	-3.839	311.773	-24.060
Incidence de variation de périmètre	-	-	7.385
Acquisition d'immobilisations incorporelles	-3.436	-1.410	-4.843
Acquisition d'immobilisations corporelles	-84.200	-100.726	-250.478
Acquisition de titres non consolidés		-	-
Cession d'immobilisations	1.857	1.625	-
Flux de trésorerie nette des prêts à long terme	-2.011		-
FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	-87.790	-100.511	-247.936
Augmentation de capital	-	-	-
Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice	-122.792	-96.187	-127.908
Emission de nouveaux emprunts, nets des remboursements	488.500	-58.622	121.293
FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	365.709	-154.809	-6.615
VARIATION DE TRÉSORERIE NETTE	274.051	56.460	-278.611
TRÉSORERIE NETTE D'OUVERTURE	-181.921	-238.381	40.230
TRÉSORERIE NETTE DE CLÔTURE	92.130	-181.921	-238.381

4. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(En KMAD)	Capital	Primes d'émission	Réserves consolidées	Résultat consolidé part du groupe	Total
Capitaux propres au 01/01/2025	102.326	-	949.937	205.383	1.257.646
Affectation résultat	-	-	205.383	-205.383	-
Dividendes	-	-	-122.792	-	-122.792
Résultat net de l'exercice	-	-	-	324.182	324.182
Autres retraitements	-	-	-28	-	-28
Capitaux propres au 31/12/2025	102.326	0	1.032.500	324.182	1.459.008

5. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Le périmètre au 31 décembre 2025 ainsi que les méthodes de consolidation utilisées se présentent comme suit :

	31-déc-2025			31-déc-2024		
	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode de consolidation	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode de consolidation
AUTO NEJMA (société consolidante)	100	100	IG	100	100	IG
SEDEC	100	100	IG	100	100	IG
HCV	100	100	IG	100	100	IG
HTS	100	100	IG	100	100	IG

6. PRESENTATION D'AUTO NEJMA

Auto Nejma Maroc S.A. est une entreprise fondée en 1963 par la famille Hakam, qui a joué un rôle majeur dans l'importation et la commercialisation de véhicules, de pièces de rechange et d'accessoires automobiles au Maroc. Elle est considérée pionnière dans le secteur de la distribution automobile dans le pays, notamment après son introduction en bourse en 1999, qui a marqué le point culminant d'un processus de modernisation et de mise à niveau initié dès le début des années 90.

En tant que représentant exclusif des marques Mercedes-Benz, Smart et BYD pour les véhicules particuliers et utilitaires, Auto Nejma détient une position de leadership sur le marché marocain.

Le siège social d'Auto Nejma, situé à Casablanca, s'étend sur une superficie de 45 000 m², et son réseau de distribution comprend 10 succursales à Casablanca, Marrakech, Rabat, Tanger, Oujda et Agadir.

Le Groupe AUTO NEJMA est composé de 4 filiales :

- AUTO NEJMA : Société mère ;
- Société D'Exploitation Des Ets Carreres-Durisol (SEDEC) ;
- Hakam Capital Ventures (HCV) ;
- Hakam Technology Solutions (HTS).

7. FAITS MARQUANTS INTERVENUS AU COURS DE LA PERIODE

D'importants faits marquants ont été enregistrés cette année :

- Croissance importante (+32%) du marché drivé par les loueurs et le secteur touristique ;
- Percée de BYD sur le marché de l'électrique (soit 46% du PHEV et 36% BEV) ;
- Mise en exploitation de la succursale d'Agadir en février 2025 ;
- Restructuration de la dette en remplaçant les Spots, découverts et CMT et l'accompagnement du développement réseau par une émission obligataire de 600Mdh par placement privé ;
- Lancement Smart.
- Développement du Réseau BYD avec lancement des travaux sur plusieurs sites (Bahmad, Bouskoura, Rabat Etablissements Hakam, Oujda) démontrant ainsi son engagement envers l'expansion et l'amélioration continue de ses services.

8. INFORMATIONS SUR LES DIRIGEANTS

Le montant des rémunérations et avantages alloués aux dirigeants au titre de l'année 2025, tel que définis par l'Avis n°5 du Conseil National de la Comptabilité, s'élève à 21 millions de dirhams bruts y compris les charges sociales et patronales.

9. ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

9-1. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

Les comptes consolidés du Groupe AUTO NEJMA sont établis conformément aux normes nationales prescrites par la Méthodologie adoptée par le Conseil National de Comptabilité (CNC) dans son avis No 5 du 26 mai 2005.

Les comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 2025 et au 31 décembre 2024 des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation ont servi de base pour l'établissement des comptes consolidés. Ces comptes ont été établis suivant les règles et pratiques comptables applicables au Maroc.

Les principales règles et méthodes du Groupe sont les suivantes :

9-1.1. PRINCIPES ET MÉTHODES DE CONSOLIDATION

9-1.1.1. PÉRIMÈTRE ET MÉTHODES DE CONSOLIDATION

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Celui-ci est présumé pour les sociétés contrôlées à plus de 50% ou celles où le Groupe est majoritaire au Conseil d'Administration et dont le pourcentage de contrôle dépasse 40%.

Les sociétés sous contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle.

La méthode de la mise en équivalence est appliquée pour les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable. L'influence notable est le pouvoir de participer aux politiques financières et opérationnelles d'une société sans en détenir le contrôle. L'influence notable est présumée lorsque le Groupe dispose, directement ou indirectement, d'une fraction comprise entre 20% et 40% des droits de vote de cette société.

9-1.1.2. DATE D'ARRÊTÉ DES COMPTES

Pour l'exercice présenté, toutes les entités faisant partie du périmètre de consolidation ont arrêté leurs comptes au 31 décembre 2025.

9-1.2. MÉTHODES ET RÈGLES D'ÉVALUATION

Les principales méthodes et règles d'évaluation sont les suivantes :

9-1.2.1. IMMOBILISATION INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Elles sont constituées essentiellement des licences et logiciels.

9-1.2.2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition ou de production. Elles sont amorties sur la durée de vie estimée de chaque catégorie d'immobilisation.

Les immobilisations en crédit-bail sont retraitées comme des acquisitions d'immobilisations en contrepartie d'un financement à long terme. Les immobilisations résultant de ce retraitement sont amorties conformément aux taux d'amortissement économiques appliqués par le Groupe.

Les impacts de cessions intragroupes sont neutralisés en consolidation.

9-1.2.3. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les prêts et créances à long terme sont enregistrés à leur valeur nominale. Ils font l'objet d'une dépréciation en fonction du risque de non-recouvrement.

9-1.2.4. CREDIT-BAIL

Les immobilisations faisant l'objet d'un contrat de crédit-bail doivent être considérées comme des immobilisations acquises par l'entreprise. A cet effet, Le retraitement de crédit-bail implique trois principaux ajustements comptables :

- Enregistrement en actif des immobilisations corporelles découlant du contrat du crédit-bail ;
- Inscription des obligations de paiement futures liées au crédit-bail en tant que passifs ;
- Incorporation des intérêts payés avant la mise en service du bien dans le coût de l'immobilisation corporelle.

9-1.2.5. IMPOTS DIFFERES

La charge d'impôt comprend l'impôt courant de l'exercice et l'impôt différé résultant des décalages temporaires entre les bases comptables des actifs et passifs et leurs bases fiscales.

L'impôt différé peut être soit :

- Actif : Créance d'impôt sur les déficits reportables ou charges déductibles fiscalement au cours d'exercices futurs ;
- Passif : Dette d'impôt future, dans la mesure où certains produits peuvent être imposables sur un exercice ultérieur ou sur plusieurs exercices.

Il faut noter, à ce niveau, que chaque retraitement de consolidation est susceptible de générer un impôt différé actif ou passif relatif aux impacts des retraitements opérés sur les capitaux propres.

9-1.2.6. STOCKS

Les stocks de marchandises et produits finis sont évalués au prix de revient sans que celui-ci puisse excéder la valeur nette de réalisation].

Les frais financiers ne sont pas pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Les provisions pour dépréciation des stocks sont constituées le cas échéant pour ramener la valeur nette comptable à la valeur probable de réalisation.

9-1.2.7. CREANCES

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale. Elles font l'objet d'une dépréciation en fonction du risque de non-recouvrement.

Les créances et dettes libellées en monnaies étrangères sont évaluées sur la base du cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice. Les différences de change sont comptabilisées au niveau des comptes de charges ou de produits financiers selon le cas.

9-1.2.8. TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT

Les titres et valeurs de placement constitués d'actions cotées, SICAV et OPCVM sont enregistrés au coût historique. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure au prix d'acquisition.

9-1.2.9. ECART D'ACQUISITION

L'écart d'acquisition est égal à la différence à la date d'acquisition entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part dans les actifs et passifs retraités de l'entité acquise, ce qui conduit soit à :

- Un écart d'acquisition positif (Goodwill), inscrit à l'actif immobilisé de la société en contre partie des capitaux propres ;
- Ou un écart d'acquisition négatif (Badwill) qui correspond généralement soit à une plus-value potentielle du fait d'une acquisition effectuée dans des conditions avantageuses, soit à une rentabilité prévisionnelle insuffisante de l'entreprise acquise.

9-1.2.10. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les risques et charges nettement précisés quant à leur objet et que des événements survenus ou en cours rendent probables, entraînent la constitution de provisions pour risques et charges. Les montants à provisionner sont appréciés compte tenu des circonstances et du principe de prudence.

9-1.2.11. OPERATIONS INTRAGROUPES

Les opérations intragroupes sont les opérations « inter-compagnie », c.-à-d. les transactions financières, commerciales et comptables qui ont lieu entre les différentes entités du groupe.

Les éliminations des intercos portent sur :

- La neutralisation des achats et des ventes entre les filiales ;
- La neutralisation des créances et des dettes commerciales entre les filiales ;
- La neutralisation des prêts et des emprunts contractés par une filiale auprès d'une autre ;
- La neutralisation des loyers entre les filiales ;
- La neutralisation des intérêts financiers facturés par une filiale sur une autre.

9-2. COMPARABILITE DES COMPTES

Les principes et méthodes d'évaluation retenus pour l'exercice clos au 31 décembre 2024 sont les mêmes que ceux retenus pour le 31 décembre 2025, sauf pour les taux utilisés avec un provisionnement total plus tôt.

9-3. INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN

VARIATION DU PÉRIMÈTRE

En 2025, le périmètre de consolidation est demeuré stable, incluant les filiales SEDEC, HCV et HTS, sans aucune variation par rapport à l'exercice précédent.

9-3.1. INFORMATIONS

9-3.1.1. ECARTS D'ACQUISITION

L'acquisition de SEDEC a fait ressortir un badwill de 9 millions de dirhams. La reprise de ce Badwill en décembre 2025 s'élève à 1,8 millions de dirhams.

9-3.1.2. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles présentent un solde net de 9,4 millions de dirhams à fin décembre 2025 enregistrant une augmentation de 0,9 millions de dirhams par rapport à l'exercice précédent, elles sont constituées principalement par des licences et logiciels informatiques.

9-3.1.3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles présentent un solde net de 825 millions de dirhams à fin décembre 2025 enregistrant une augmentation de 47 millions de dirhams par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation s'explique principalement par les investissements réalisés en 2025 tant sur le volet constructions que renouvellement du parc automobile Chez Auto Nejma.

9-3.1.4. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les autres créances financières correspondent principalement aux dépôts et cautionnements.

9-3.2. IMPÔTS DIFFÉRÉS

Les impacts des impôts différés constatés au 31 décembre 2025 sont présentés ci-dessous :

(En KMAD)	Impact réserves		Impact résultat		Impacts capitaux propres	
	IDA	IDP	IDA	IDP	IDA	IDP
Immobilisations en non-valeur	6 003	-	427		6 430	-
Crédit-Bail	-	5 794	-	7 207	-	13 002
Ecart de réévaluation	-	71 290	-	2 160	-	73 451
Différences temporelles	9 166	-	8 837	-	18 003	-
Total	15 169	77 085	9 264	9 368	24 433	86 452

9-3.3. STOCKS

Les stocks ont connu une hausse de 41 % passant de 1 031 millions de dirhams en décembre 2024 à 1 451 millions de dirhams en décembre 2025. Cette évolution s'explique principalement par l'augmentation de l'activité, étant donné que le délai de rotation des stocks se situe toujours autour de 120 jours.

9-3.4. CRÉANCES CLIENTS NETTES

Les créances du groupe AUTO NEJMA s'élèvent à 557 millions de dirhams au 31 décembre 2025 enregistrant une baisse de 97 millions de dirhams par rapport au 31 décembre 2024. Cette baisse est due principalement à d'importants efforts de recouvrement même en présence d'un niveau record de ventes chez Auto Nejma.

9-3.5. FOURNISSEURS DÉBITEURS ET AUTRES DÉBITEURS COURANTS NETS

Les fournisseurs débiteurs et autres débiteurs courants nets au 31 décembre 2025 et 31 décembre 2024 se détaillent comme suit :

(En KMAD)	31-déc-2025	31-déc-2024
Fournisseurs débiteurs	125 929	54 047
Autres débiteurs courants	48 615	42 081
Total	174 543	96 128

Les fournisseurs débiteurs ont connu une augmentation de 72 millions de dirhams, passant de 57 millions de dirhams en 31 décembre 2024 à 126 millions de dirhams en 31 décembre 2025. Cette augmentation est portée principalement par AUTO NEJMA et par les avances sur les projets de construction de showroom.

Les autres débiteurs courants s'élèvent à 48 millions de dirhams au 31 décembre 2025 enregistrant une augmentation de 6 millions de dirhams par rapport au 31 décembre 2024. Cette évolution est due principalement à l'augmentation des comptes Etat chez AUTO NEJMA (IS et TVA).

9-3.6. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de la trésorerie sont passés de (85) millions de dirhams en décembre 2024 à 455 millions de dirhams en décembre 2024, traduisant l'impact de l'opération de restructuration financière via un emprunt obligataire de 600 millions de dirhams, dont une partie non encore consommée est placée en mandat de gestion.

9-3.7. DETTES FINANCIÈRES

Les dettes de financement s'élèvent à 636 millions de dirhams en décembre 2025, et se composent principalement de :

- L'emprunt obligataire émis par AUTO NEJMA pour 600 millions de dirhams ; et
- Les dettes financières résultant de l'intégration des obligations liées au crédit-bail chez AUTO NEJMA.

9-3.8. DETTES FOURNISSEURS

Les dettes fournisseurs au 31 décembre 2025 ont connu une hausse de 269 millions de dirhams, passant de 511 millions de dirhams en décembre 2024 à 780 millions de dirhams en décembre 2025. Cette augmentation est due principalement aux arrivages du mois de décembre (MB et BYD).

9-3.9. CLIENTS CREDITEURS ET AUTRES CREDITEURS COURANTS

Les avances clients ont diminué de 22 millions de dirhams en 2025, qui s'explique principalement par les ventes et livraisons record du mois de décembre 25.

Les comptes Etat ont connu une augmentation de 80 millions de dirhams qui s'explique principalement par la hausse de l'IS et la TVA facturée et de la TVA due chez AUTO NEJMA.

Quant aux autres créanciers, la baisse de 42 millions de dirhams s'explique essentiellement par la baisse des produits constatés d'avance chez AUTO NEJMA.

9-3.10. AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

La hausse des provisions pour risques et charges s'explique principalement par la constatation des provisions pour litiges suite à la naissance de nouveaux risques.

9-4. INFORMATIONS SUR LES POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

9-4.1. CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires consolidé à fin décembre 2025 est en hausse de 45% par rapport à décembre 2024 pour s'établir à 4 210 millions de dirhams. La contribution par société se présente comme suit :

(En KMAD)	31-déc-2025	31-déc-2024
AUTO NEJMA	4 133 573	2 830 867
SEDEC	76 985	71 350
HTS	83	263
Total	4 210 641	2 902 480

L'évolution du chiffre d'affaires du groupe AUTO NEJMA de 45% s'explique par principalement par l'augmentation du chiffre d'affaires d'AUTO NEJMA pour un montant de 1 303 millions de dirhams par rapport à l'année précédente, toutes marques confondues (Mercedes-Benz, Daimler Trucks, Smart & BYD) et toutes catégories confondues à savoir les véhicules particuliers, les véhicules utilitaires légers ou les Poids lourds.

9-4.2. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Les autres produits d'exploitation sont demeurés stables entre les deux exercices, s'établissant à 4 millions de dirhams et correspondent principalement à des loyers.

9-4.3. ACHATS ET AUTRES CHARGES EXTERNES

Les achats et autres charges externes aux 31 décembre 2025 et 2024 se présentent comme suit :

(En KMAD)	31-déc-2025	31-déc-2024
Achats revendus de marchandises	3 196 461	2 196 547
Achats consommés de matières et fournitures	76 430	58 271
Autres charges externes	139 116	98 642
TOTAL	3 412 007	1 067 700

Les achats revendus ont augmenté de plus de 1 000 millions de dirhams due à la hausse des volumes de véhicules importés en 2025.

Les achats consommés de matières et fournitures ont augmenté d'un peu près 18 millions de dirhams en 2025.

Quant à la hausse des autres charges externes pour 40 millions de dirhams, elle s'explique par le développement du réseau de distribution et les charges y afférentes ainsi que les charges de publicité pour accompagner le développement de BYD.

9-4.4. CHARGES DE PERSONNEL

Les charges de personnel ont enregistré une hausse de 25% en 2025. Cette hausse correspond essentiellement à la hausse des salaires et des commissions chez AUTO NEJMA suivant l'évolution de l'activité de la société.

9-4.5. DOTATIONS D'EXPLOITATION

Les dotations d'exploitation ont connu une hausse de 46 millions de dirhams expliquée principalement par les investissements réalisés chez AUTO NEJMA notamment l'entrée en service de la succursale d'Agadir.

9-4.6. RÉSULTAT FINANCIER

Le résultat financier s'est stabilisé aux alentours de -1 millions de dirhams en 31 décembre 2025 et ce malgré l'augmentation significative de l'activité.

9-4.7. RÉSULTAT NON COURANT

Le résultat non courant aux 31 décembre 2025 et 2024 se détaille comme suit :

(En KMAD)	31-déc-2025	31-déc-2024
Produits des cessions d'immobilisations	6 641	4 915
Autres produits non courants	8 726	17 439
Reprises non courantes	2 918	1 846
Produits non courants	18 285	24 236
Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	4 784	3 291
Autres charges non courantes	26 987	50 622
Dotations non courantes	4 800	5 000
Charges non courantes	36 571	46 398
Résultat non courant	- 18 286	- 31 312

COMPTES CONSOLIDÉS

Le résultat non courant s'élève à — 18 millions de dirhams en 31 décembre 2025, et enregistre principalement des provisions pour litiges commerciaux et sociaux.

9-1. ENGAGEMENTS HORS BILAN

(En KMAD)	31-Déc-2025	31-Déc-2024
Engagements donnés	1 97 639	700 190
Engagements reçus	1 090	1 090

9-2. INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIEES

(En KMAD)	Charges	Produits	Dettes	Créances
AUTO NEJMA	2045	10 243	65 252	237 113
SEDEC	15	1 966	2	63 095
HCV	10 111	79	235 001	2 057
HTS	117	-	2 111	-
TOTAL	12 289	12 289	302 266	302 266

Les opérations intragroupes ont concerné principalement le prêt octroyé par AUTO NEJMA à HCV de 210 millions de dirhams, générant des intérêts ainsi que les flux de cashpooling intra groupe.

9-3. EVÉNEMENTS POST-CLÔTURE

Néant.

RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



RAPPORT GÉNÉRAL DES CAC



Aux Actionnaires de la Société
Auto Nejma Maroc S.A
Km 10, Route d'El Jadida
20230, Casablanca

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER 2025 AU 31 DECEMBRE 2025

Audit des états de synthèse

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 8 avril 2024, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société Auto Nejma Maroc S.A (la « société », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2025, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 1 434 094 312,44 MAD dont un bénéfice net de 300 005 997,98 MAD.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société Auto Nejma Maroc S.A au 31 décembre 2025, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

1. Dépréciation des créances clients :

Question clé identifiée	Notre réponse
La société Auto Nejma Maroc S.A détient des créances clients dont la valeur nette comptable s'élève à 536 750 989 MAD au 31 décembre 2025.	Les travaux effectués correspondent principalement aux procédures d'audit suivantes :
La provision pour dépréciation des créances clients est déterminée en fonction de l'ancienneté des créances ainsi que du risque d'irrecouvrabilité associé.	- Nous avons rapproché la balance auxiliaire clients avec les comptes à la date de clôture. - Nous avons également, sur la base de l'échantillonnage, testé la documentation comptable pour la justification des créances ainsi que les règlements subséquents y afférents.
Compte tenu de la matérialité du poste "créances clients" et de la sensibilité inhérente à cet actif lors de la phase de recouvrement, ainsi que de l'appréciation du niveau de provision pour dépréciation opérée par le management, nous avons considéré ce poste comme un point clé d'audit.	- Nous avons effectué une revue et un testing de la balance âgée en lien avec l'analyse de la dépréciation des créances clients : nous avons audité la dépréciation clients conformément aux règles de l'entité. - Nous avons examiné les tests de dépréciation réalisés par la société durant l'exercice, à travers l'analyse de la documentation relative à la détermination de l'ancienneté des créances et des impayés ainsi que de l'évaluation effectuée par la direction pour apprécier le niveau de provision pour dépréciation. - Nous avons rapproché le montant de la dépréciation de celui comptabilisé et avons investigué les retards de paiement supérieurs à 12 mois. - Nous avons également revu avec la direction les délais de règlement clients.

2. Stock des véhicules neufs :

Question clé identifiée	Notre réponse
Les stocks de Véhicules neufs sont comptabilisés à leur coût d'achat, et présentent une valeur brute d'un montant de 922 247 332 MAD.	Nos travaux ont consisté principalement en l'examen des données et des hypothèses retenues par la Direction pour déterminer la valeur d'inventaire ainsi que l'identification des articles qui devraient être comptabilisés à cette valeur.
Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. La provision comptabilisée au 31 décembre 2025 s'élève à 24 092 722 MAD.	Dans ce contexte, nous avons notamment : - Pris connaissance des procédures de contrôle interne mises en place pour identifier les articles à rotation lente.



La valeur d'inventaire est déterminée, pour chaque référence, en fonction de la rotation. Elle est basée sur les quantités en stock et les ventes passées ainsi que les probabilités d'écoulement futur.

Les taux de dépréciation retenus sont adaptés en fonction de chaque situation. Dans ce contexte, nous avons considéré ce sujet comme un point clé de l'audit car les éventuelles provisions qui en découlent sont par nature dépendantes d'hypothèses, d'estimations ou d'appréciations de la part de la direction.

- Testé l'efficacité des contrôles clés relatifs à ces procédures.
- Assisté à l'opération d'inventaire physique des stocks de véhicules neufs de fin d'année.
- Comparé par sondages le coût des articles en stock avec le prix de vente net pratiqué afin de confirmer le montant de la dépréciation constatée dans les comptes.
- Identifié les articles à rotation lente et vérifié leur correcte évaluation à la valeur nette de réalisation lorsque celle-ci est inférieure à leur coût d'achat.

Responsabilités de la direction et des responsables de la Gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'un erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 16 mars 2026

Les Commissaires aux Comptes

Fidaroc Grant Thornton
Membre du Réseau Grant Thornton
1 Bd. d'Anfa, Casablanca
Tél. 05 22 29 29 29 - 05 22 29 98 79
Faïçal Mekouar
Associé

PwC Maroc
Membre du Réseau PwC
Lot 57, Zone Industrielle, Casablanca
Tél. 05 22 29 29 29 - 05 22 29 98 79
Mohamed Rqibate
Associé

AUTO NEJMA - RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2025 - 117

RAPPORT SUR LES ÉTATS CONSOLIDÉS DES CAC



Aux Actionnaires de la Société
Auto Nejma Maroc S.A
Km 10, Route d'El Jadida
20230, Casablanca

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS DE SYNTHESE CONSOLIDES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER 2025 AU 31 DECEMBRE 2025

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse consolidés de la société Auto Nejma Maroc S.A et ses filiales (le « Groupe »), qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2025, ainsi que le compte de produits et charges consolidé, le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC), y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états de synthèse consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 1 459 008 KMAD dont un bénéfice net consolidé de 324 182 KMAD.

Nous certifions que les états de synthèse consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du groupe au 31 décembre 2025, ainsi que du résultat de l'ensemble consolidé pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

1. Dépréciation des créances clients :

Question clé identifiée	Notre réponse
Le groupe Auto Nejma Maroc détient des créances clients qui totalisent un montant net de 557 439 KMAD au 31 décembre 2025.	Les travaux effectués correspondent principalement aux procédures d'audit suivantes :
La provision pour dépréciation des créances clients est déterminée en fonction de l'ancienneté des créances ainsi que du risque d'irrecouvrabilité associé.	- Nous avons rapproché la balance auxiliaire clients avec les comptes à la date de clôture. - Nous avons également, sur la base d'échantillonnage, testé la documentation comptable pour la justification des créances ainsi que les règlements subséquents y afférents.
Compte tenu de la matérialité du poste "créances clients" et de la sensibilité inhérente à cet actif lors de la phase de recouvrement, ainsi que de l'appréciation du niveau de provision pour dépréciation opérée par le management, nous avons considéré ce poste comme un point clé d'audit.	- Nous avons effectué une revue et un testing de la balance âgée en lien avec l'analyse de la dépréciation des créances clients : nous avons audité la dépréciation clients conformément aux règles du groupe. - Nous avons examiné les tests de dépréciation réalisés par le groupe durant l'exercice, à travers l'analyse de la documentation relative à la détermination de l'ancienneté des créances et des impayés ainsi que de l'évaluation effectuée par la direction pour apprécier le niveau de provision pour dépréciation. - Nous avons rapproché le montant de la dépréciation de celui comptabilisé et avons investigué les retards de paiement supérieurs à 12 mois. - Nous avons également revu avec la direction les délais de règlement clients.

2. Stock des véhicules neufs :

Question clé identifiée	Notre réponse
Les stocks de Véhicules neufs sont comptabilisés à leur coût d'achat, et présentent une valeur brute d'un montant de 922 247 KMAD.	Nos travaux ont consisté principalement en l'examen des données et des hypothèses retenues par la Direction pour déterminer la valeur d'inventaire ainsi que l'identification des articles qui devraient être comptabilisés à cette valeur. Dans ce contexte, nous avons notamment :
Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. La provision comptabilisée au 31 décembre 2025 s'élève à 24 093 KMAD.	- Pris connaissance des procédures de contrôle interne mises en place pour identifier les articles à rotation lente. - Testé l'efficacité des contrôles clés relatifs à ces procédures.
La valeur d'inventaire est déterminée, pour chaque référence, en fonction de la rotation.	- Assisté à l'opération d'inventaire physique des stocks de véhicules neufs de fin d'année.

Elle est basée sur les quantités en stock et les ventes passées ainsi que les probabilités d'écoulement futur.

Les taux de dépréciation retenus sont adaptés en fonction de chaque situation. Dans ce contexte, nous avons considéré ce sujet comme un point clé de l'audit car les éventuelles provisions qui en découlent sont par nature dépendantes d'hypothèses, d'estimations ou d'appréciations de la part de la direction.

- Comparé par sondages le coût des articles en stock avec le prix de vente net pratiqué afin de confirmer le montant de la dépréciation constatée dans les comptes
- Identifié les articles à rotation lente et vérifié leur correcte évaluation à la valeur nette de réalisation lorsque celle-ci est inférieure à leur coût d'achat.

Responsabilités de la direction et des responsables de la Gouvernance à l'égard des états de synthèse consolidés :

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse consolidés conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états de synthèse consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états de synthèse consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 16 mars 2026

Les Commissaires aux Comptes

Fidarc Grant Thornton
FIDARC GRANT THORNTON
Membre du réseau international
7 rue de la Liberté - Casablanca
Tél : 05 22 54 23 00 - Fax : 05 22 29 96 70

Faïçal Mekouar
Associé

PwC Maroc
PwC Maroc
Lot 87 Tour C
20220 Casablanca
Tél : +212 (0) 5 22 22 22 22
Fax : +212 (0) 5 22 22 22 22
N° 110870 - CASAB - 7507043

Mohamed Rqibate
Associé

LISTE DES COMMUNIQUÉS DE PRESSE PUBLIÉS AU COURS DE L'EXERCICE

28/02/2025

Indicateurs Trimestriels du 4^{ème} trimestre 2025

12/03/2025

Communiqué Conseil d'Administration du 12/03/2025

15/03/2025

Avis de Convocation à l'AGO du 15/04/2025

15/03/2025

Bilan annuel et Rapport Général et Spécial CAC

29/05/2025

Indicateurs Trimestriels du 1^{er} trimestre 2025

29/08/2025

Indicateurs Trimestriels du 2^{ème} trimestre 2025

13/09/2025

Communiqué Conseil d'Administration du 13/09/2025

30/09/2025

Résultats semestriels au 30/06/2025

02/12/2025

Indicateurs Trimestriels du 3^{ème} trimestre 2025

ÉTAT DES HONORAIRES DES CONTRÔLEURS DES COMPTES

	FIDAROC GRANT THORNTON						PWC						
	Montant /Année			pourcentage /Année			Montant /Année			pourcentage /Année			
	N	N-1	N-2	N	N-1	N-2	N	N-1	N-2	N	N-1	N-2	
COMMISSARIAT AUX COMPTES, CERTIFICATION, EXAMEN DES COMPTES INDIVIDUELS ET CONSOLIDES	290.000	-	-	40%	-	-	290.000	-	-	40%	-	-	
EMETTEUR	290.000	-	-	50%	-	-	290.000	-	-	50%	-	-	
FILIALES	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
AUTRES DILIGENCES ET PRESTATIONS DIRECTEMENT LIEES A LA MISSION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	60.000	-	-	-	-	-	60.000	-	-	-	-	-	
EMETTEUR	60.000	-	-	50%	-	-	60.000	-	-	50%	-	-	
FILIALES	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
SOUS-TOTAL	350.000	-	-	42%	-	-	350.000	-	-	40%	-	-	
AUTRES PRESTATIONS RENDUES	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
AUTRES	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
SOUS-TOTAL	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
TOTAL GENERAL	350.000	-	-	41%	-	-	350.000	-	-	41%	-	-	

	DELOITTE AUDIT						BDO						TOTAL N
	Montant /Année			pourcentage/Année			Montant /Année			pourcentage/Année			
	N	N-1	N-2	N	N-1	N-2	N	N-1	N-2	N	N-1	N-2	
	140.000	400.000	310.000	19%	83%	65%	-	260.000	170.000	-	17%	35%	580 000,00
	-	260.000	170.000	-	50%	50%	-	260.000	170.000	-	50%	50%	580.000
	140.000	140.000	140.000	100%	100%	100%	-	-	-	-	-	-	140.000
	-	30.000	-	-	-	-	-	30.000	-	-	-	-	120.000
	-	30.000	-	-	-	-	-	30.000	-	-	50%		120.000
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	140.000	430.000	310.000	17%	50%	65%	-	290.000	170.000	-	17%	34%	840.000
	-	-	20.000	-	-	100%	20.000	20.000	-	100%	100%	-	20.000
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	-	-	20.000	-	-	-	20.000	20.000	-	-	-	-	20.000
	140.000	430.000	330.000	16%	58%	66%	20.000	310.000	170.000	2%	50%	50%	860.000

Auto Nejma

Société Anonyme au capital de 102 326 400 Dhs | Siège Social : Km 10, Route d'El Jadida - Casablanca
R.C. N°28.743 | ICE 001524856000053 | Tél : 0522650990 | Fax : 0522652908
Relation Investisseurs : youssef.eliraki@autonejma.ma | Site web : www.autonejma.ma

